

VOLUME 24

ÉTÉ 1997



L'Alouette

été 1997



unitotal

vosre
quincaillier
Conseil

QUINCAILLERIE JEAN DENIS LTÉE

337-2777

177, Saint-Joseph
(Centre-Ville)
Saint-Raymond GOA 4G0

VOTRE QUINCAILLIER CONSEIL
POUR TOUS VOS PROJETS DE :

Plomberie, électricité, peinture (SICO-UNITOTAL), jardinage

POMPES À EAU (pièces en magasin)

NOUS VOUS OFFRONS :

- Taillage de vitres
- Réparation de moustiquaires
- Livraison à domicile
- Nourriture pour oiseaux
- Réparation de pompes à eau

Jean-Guy Denis, propriétaire



Mot du président, Marc Rondeau



L'Association des propriétaires du Lac Sept-Îles est heureuse et fière de vous offrir de nouveau la revue *L'Alouette*. Comme par les années passées, nous avons soigné sa présentation et nous avons redoublé d'efforts pour assurer son financement à partir des revenus de publicité. À ce sujet, nous avons bon espoir de générer, cette année, des surplus nous permettant de poursuivre nos activités.

Au cours des derniers mois, votre association a accordé une attention particulière à un sujet qui vous est cher: la protection de votre environnement. Nous sommes intervenus publiquement pour demander aux autorités fédérales de protéger le Lac Sept-Îles des vols touristiques à partir d'hydravions commerciaux, respectant ainsi votre désir de vivre en paix et de naviguer en sécurité. De plus, nous avons fait des représentations pour que la réglementation d'urbanisme contribue encore plus à l'amélioration de votre milieu de vie tout en imposant un cadre réglementaire conforme à vos attentes. Nous devrions recevoir sous peu une réponse à une demande de subvention afin de réaliser

une étude détaillée sur l'état de santé et les mesures de protection des milieux humides du Lac Sept-Îles.

Au moment où vous lirez ce mot, vous aurez remarqué que votre club nautique a fait l'objet d'importants travaux de rénovation. Sans votre support financier, celui de partenaires de la région, sans le bénévolat de plusieurs d'entre vous, ces travaux n'auraient pu se faire au même rythme. Nous remercions sincèrement tous ceux qui nous ont apporté cette aide précieuse. La protection des actifs de votre association impliquera de poursuivre ce rythme d'entretien pendant quelques années encore.

Toutes ces interventions ont un élément en commun: l'attachement que de nombreux bénévoles portent au Lac Sept-Îles et à son association. Nous espérons que ce sentiment sera toujours aussi vivant et qu'il suscitera chez plusieurs d'entre vous le désir de s'impliquer cette année, soit au niveau du bureau de direction, soit au niveau d'un comité de bénévoles.

Au plaisir de vous revoir lors de nos activités estivales!

St-Raymond, une force de la nature, Alban Robitaille, maire de St-Raymond



Toute la population du Grand St-Raymond est consciente de la force et de l'image qu'elle s'est données; consciente de protéger son environnement en se dotant d'une réglementation d'urbanisme adéquate à sa situation et à ses objectifs visés; consciente de protéger ses forêts, essentielles à notre survie tant humanitaire que financière en réglementant sur les coupes abusives; consciente de la qualité de vie de ses concitoyens en signant avec la Sûreté du Québec une entente sur l'application des règlements autres que ceux d'urbanisme. De plus, St-Raymond a fait un autre pas en avant en embauchant un directeur général, **Jacques Poulin**, qui saura s'assurer d'un bon contrôle et d'une qualité de vie au mieux-être de tous.

St-Raymond, ville à vocation récréo-touristique, est fière d'être partenaire dans le projet de la piste multi-fonctionnelle Shannon/Rivière-à-Pierre. Le service des loisirs planifie de plus un réseau de pistes cyclables sur le territoire.

Vous, résidents du Lac Sept-Îles, qui exprimez votre sentiment d'appartenance et votre dynamisme à faire connaître St-Raymond, vous êtes une force.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite de très bonnes vacances! Soyez assurés de notre collaboration. Que St-Raymond demeure une ville où il fait bon vivre en harmonie.

Message du député, Roger Bertrand, ministre délégué au Revenu et député de Portneuf



La protection de notre environnement représente de plus en plus, au sein de nos communautés, une préoccupation majeure de la vie quotidienne. Je suis donc particulièrement fier de me joindre à l'Association des propriétaires du Lac Sept-Îles, pour qui l'environnement constitue le cœur même de son action.

Je prends également l'occasion qui m'est donnée pour souligner l'excellent travail bénévole effectué auprès des

jeunes de la communauté du Lac Sept-Îles. Grâce à cette remarquable générosité, ces jeunes pourront, à nouveau, bénéficier des plaisirs de la saison estivale et peut-être, dans un avenir proche, deviendront-ils d'ardents défenseurs de notre patrimoine environnemental et faunique.



M. Marc Rondeau constate que le quorum est atteint, déclare l'assemblée légalement constituée et agit à titre de président. Les feuilles de présences sont annexées au procès-verbal.

1. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL 1995

Sur une proposition de M. Antoine Lacoursière, appuyée par M. Chamberland, il est résolu à l'unanimité que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 13 août 1995 soit accepté tel quel sans qu'une lecture en soit effectuée, étant donné sa publication dans l'Alouette 1996.

2. RAPPORT DU BUREAU DE DIRECTION

Le bureau de direction et le comité exécutif se sont réunis à dix reprises chacun. Les priorités 1995-1996 ont été la sécurité, les loisirs et l'aménagement du club nautique.

Comité sur l'environnement

M. Yves J. Fournier résume le rapport déposé en indiquant avoir notamment préparé deux articles publiés dans l'Alouette 1996 et participé aux assises annuelles de la FAPÉL. La M.R.C. révisera les schémas d'aménagement en 1997, pour adoption éventuelle en 1998. On prévoit un impact majeur sur les lacs. Un biologiste a comparé très désavantageusement l'état de santé du Lac Sept-Îles par rapport au Lac St-Joseph.

Les seuls moyens d'améliorer la santé du lac sont de régénérer les rives par des arbustes en vue d'ombrager le lac et de nettoyer les ruisseaux de charge afin de favoriser le refroidissement de l'eau.

M. Bernard Paré fait part des problèmes causés par les feuilles qui ont obstrué le treillis du barrage à l'automne 1995. MM. Laberge et Hardy précisent que le barrage a été ouvert au printemps 1996 en raison des fortes pluies et que les dommages aux quais ont été causés par le mouvement des glaces sous les quais. La gestion du barrage est sous la responsabilité de son propriétaire, la Ville de St-Raymond.

M. Yves J. Fournier termine en remerciant MM. Antoine Lacoursière et Florent Laberge pour leur dévouement pour l'amélioration des conditions des frères et de la santé du lac.

Rapport du sous-comité de recrutement

M. Jacques A. Bilodeau indique que le nombre de membres ayant payé leur cotisation est passé de 412 à 374. Le fonds d'ensemencement a rapporté 3 287 \$ et le fonds de rénovation, 2 580 \$.

Mme Francine Paquet suggère qu'un tarif préférentiel soit négocié avec *Gestion sanitaire Portneuf* afin que les membres puissent bénéficier d'un escompte pour la vidange des fosses septiques, ce qui ajouterait un avantage concret à la carte de membre.

Rapport du comité des loisirs et des activités sociales

M. Doris Moisan résume certains éléments de son rapport. Le camp de jour a accueilli 46 jeunes, ce qui est intéressant pour une nouvelle formule. Il regrette que le souper aux steaks n'ait amené que 85 adultes et 25 jeunes et le brunch, 155 personnes.

Plusieurs suggestions sont formulées pour qu'on rappelle aux membres que les fonds recueillis servent au financement des activités de l'association. On félicite les moniteurs et les jeunes qui ont participé au splendide spectacle d'adieux du 17 août.

Les inquiétudes suivantes sont formulées : les jeunes participant aux activités à la carte semblent être moins favorisés que ceux du camp de jour ; le nombre de moniteurs était supérieur à celui de l'an dernier, même si le nombre d'inscrits était inférieur ; les moniteurs sont embauchés avant que soit connu le résultat des inscriptions ; le coût des loisirs par enfant inscrit ne cesse de croître d'année en année ; il semble y avoir duplication entre les services du camp de Portneuf et ceux de l'A.P.L.S.Î., qui se disputent la même clientèle.

Il s'agit d'une première expérience de camp de jour, et toutes les suggestions et recommandations seront examinées par le conseil d'administration. Il ne faut pas oublier que les tarifs du camp de Portneuf et ceux de l'A.P.L.S.Î. ne sont pas les mêmes. On cherche à explorer des ententes de complémentarité afin d'éviter d'investir dans les mêmes acquisitions, par exemple les kayaks.

S'il existait un transport organisé autour du lac, il y aurait sans doute plus d'inscriptions. Mme Francine Paquet suggère d'éclaircir les règles quant au gardiennage, qui ne s'appliquent qu'aux jeunes enfants et non aux pré-adolescents, qui peuvent prendre charge d'eux-mêmes.

M. Jacques Plamondon indique qu'il y a lieu de se réjouir que le club nautique ait retrouvé une âme grâce à la nouvelle formule et suggère des félicitations à M. Doris Moisan pour cette réussite.

Comité des communications

Mme Claudine Dion indique que l'Alouette 1996 a obtenu pour 7 645 \$ de commandites et a été produite à un coût de 7 000 \$. M. Marc Rondeau la félicite pour la facture exceptionnelle de la revue et se joint à elle pour remercier les autres artisans de cette publication, MM. Antoine Lacoursière et Yvon Alain.

Comité sur la sécurité

M. Bernard Chartier fait état des démarches effectuées en concertation avec la Ville, le camp de Portneuf, les propriétaires d'hydravions privés et *Aviation Batiscan inc.* pour tenter d'arriver à une entente afin d'améliorer la sécurité sur le lac. Une nouvelle rencontre est prévue à l'automne pour faire le point sur le respect du consensus verbal obtenu.

Il a également invité la Garde côtière à dresser un plan de balisage du lac afin d'installer éventuellement des bouées aux endroits jugés dangereux. Ce plan devrait être disponible à l'automne.

En ce qui concerne les motomarines, le gouvernement fédéral a amorcé une consultation. Il est difficile de discipliner les conducteurs de ces engins. M. Marc Rondeau rappelle l'intervention de l'A.P.L.S.Î. auprès de la Garde côtière sur cette question.

On suggère d'essayer de faire en sorte que les heures d'utilisation des motomarines soient contrôlées et de tenter de faire limiter le droit de location sur les plans d'eau.

Il semble que le problème réside plus dans le conducteur que dans la machine ! On suggère que la municipalité envoie la carte de sécurité du lac avec les comptes de taxes.

Comité sur l'aménagement

On a demandé à M. André Cimon d'examiner les propriétés de l'association, soit le club nautique, les terrains de tennis et les autres infrastructures. Il a constaté que des investissements de 73 000 \$ à 106 000 \$ doivent être

effectués à moyen terme pour conserver et restaurer les actifs.

M. Magella Leclerc suggère d'atteindre ces objectifs à meilleur coût par le bénévolat et, au besoin, une corvée. Certains donnent des exemples de réalisations collectives effectuées dans le passé.

M. Marc Rondeau précise le mandat donné à M. Cimon, qui a examiné l'état des lieux et des structures, et qu'il s'agit d'une évaluation du coût des travaux et non de ce que l'A.P.L.S.I. entend nécessairement dépenser. Il y aura lieu d'examiner toutes les hypothèses pour conserver les actifs au meilleur coût.

M. Raynald Lortie demande pourquoi on ne vend pas de T-shirts avec le nom du Lac Sept-Îles pour financer l'association. Le comité de financement examinera ces avenues possibles.

3. RAPPORT DES ÉTATS FINANCIERS ET NOMINATION DU VÉRIFICATEUR

M. Bernard Chartier résume les points saillants des états financiers tels qu'approuvés par le comité de surveillance et répond aux questions des membres.

Sur proposition de M. Jacques Plamondon, dûment appuyée par M. Raynald Lortie, il est unanimement résolu d'adopter les états financiers. Sur proposition de M. Magella Leclerc, dûment appuyée par M. Bernard Chartier, il est unanimement résolu qu'un comité de surveillance soit formé conformément à l'article 47 des règlements et qu'il soit composé de MM. Paul H. Desrochers, Gilles Hardy et Yvon Alain.

4. APPROBATION DES RÈGLEMENTS ET DES AMENDEMENTS AUX RÈGLEMENTS

M. Marc Rondeau informe les membres que compte tenu des dispositions législatives concernant la responsabilité des administrateurs, il est important de démontrer une gestion prudente et que les mesures nécessaires ont été prises pour diminuer l'occurrence d'accidents.

Règlement concernant

l'utilisation de la descente à bateaux

M. Marc Rondeau donne lecture du règlement adopté par le bureau de direction le 23 juin 1996.

M. Antoine Lacoursière, appuyé par M. Bernard Paré, propose l'adoption du règlement en modifiant, à l'article 2, les mots et chiffres « de 20 \$ » par les mots « un montant déterminé

par le bureau de direction ».

Le vote est demandé, et le règlement tel que modifié est adopté sur division, M. Yvon Alain s'y opposant.

Sur proposition de Mme Diane Gauvin, dûment appuyée par Mme Uparathi Provencher, il est unanimement résolu d'adopter le « Règlement concernant la procédure à suivre sur les lieux et aux abords du site de remplissage ».

5. COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS

5.1. Mme Rosanne Leclerc suggère que l'assemblée générale annuelle ait lieu à un autre moment afin que les membres aient tout le temps nécessaire pour s'exprimer.

5.2. Elle rappelle sa suggestion déjà exprimée à l'effet que des pancartes soient préparées par l'A.P.L.S.I. afin d'inviter les occupants des embarcations à ne pas circuler près des propriétés afin de respecter la vie privée des résidents.

5.3. M. Jacques Plamondon suggère que des félicitations soient adressées aux organisateurs des loisirs et aux moniteurs.

5.4. M. Pierre Asselin suggère que l'assemblée générale soit déplacée au début de l'été et qu'on profite de la circonstance pour mobiliser les gens pour le bénévolat et les éventuelles corvées à effectuer.

5.5. On demande si les rumeurs concernant la venue d'Aviation Roger Forgues au Lac Sept-Îles sont fondées. M. Lucien Goulet rappelle les événements survenus le 25 septembre 1995 et le 28 juillet 1996 ainsi que les démarches effectuées par l'A.P.L.S.I. afin d'éviter la répétition de telles opérations.

5.6. M. Yvon Alain, appuyé par Mme Rosanne Leclerc, propose que le club nautique demeure ouvert jusqu'à la Fête du travail. Le vote est demandé. Huit personnes étant en faveur, la majorité étant contre, la proposition est rejetée.

5.7. Sur proposition de Mme Uparathi Provencher, dûment appuyée par M. Jacques Plamondon, il est unanimement résolu de donner quittance aux directeurs pour tout acte posé et toutes omissions commises au cours de l'année.

5.8. M. Marc Rondeau propose des félicitations pour le travail splendide effectué par les gardiens du club, la famille de Victor et Francine Paquet, ainsi que pour le dévouement incessant d'Antoine Lacoursière et de Michel Lessard.

6. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Sur proposition de M. Marc Rondeau, dûment appuyée par M. Robert Deshaye, M. Antoine Lacoursière agit comme président d'élection.

Siège	Candidat	Proposeur	Appuyeur	Acc. Ref.
2	Raynald Lortie	Paul A. Fournier	André Boutet	X
4	Marc Rondeau	Robert Deshaye	J.A. Bilodeau	X
6	Robert Deshaye	Jacques A. Bilodeau	Alain Bardenet	X
8	Lucien Goulet	Jacques Plamondon	Robert Deshaye	X
10	Bernard Chartier	Jacques Plamondon	Paul A. Fournier	X
12	René Chrétien	Robert Deshaye	J.A. Bilodeau	X
14	Uparathi Provencher	Errol Payne	André Cimon	X
15	Sylvain Paquet	Henry Baker	André Cimon	X
16	Diane Gauvin	Jacques Plamondon	Henry Baker	X
17				

À défaut de candidat au siège no 17, M. Antoine Lacoursière déclare les élections closes.

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur proposition de M. Antoine Lacoursière, l'assemblée est levée à 13 h 50.

ROBERT DESHAYE
Secrétaire

MARC RONDEAU
Président

Règlement concernant l'utilisation de la descente à bateaux



1. La descente à bateaux située au 3309, Lac Sept-Îles, est réservée à l'usage des membres honoraires, actifs et associés qui l'utilisent en personne pour la mise à l'eau des embarcations dont ils sont propriétaires ou locataires à la condition d'avoir payé leur contribution annuelle.
2. L'invité d'un membre peut faire usage de la descente à bateaux si, au moment de la mise à l'eau de son embarcation, il est accompagné d'un membre qui a payé sa contribution annuelle et si l'invité débourse sur le champ un montant déterminé par le bureau de direction pour chaque embarcation mise à l'eau.
3. La descente à bateaux de même que tout autre emplacement situés au 3309, Lac Sept-Îles ne peuvent être utilisés pour la

mise à l'eau d'une motomarine. Ils ne peuvent non plus être utilisés pour la mise à l'eau d'une embarcation turbopropulsée ou de type hydrofoil dont un invité est propriétaire ou locataire.

4. Le membre qui bénéficie du privilège de donner accès au lac à l'embarcation d'un invité se porte garant de la bonne conduite de ce dernier.
5. La descente à bateaux est accessible aux membres et aux invités qui les accompagnent aux heures régulières d'ouverture de la pompe à essence.
6. Le responsable peut refuser l'accès à la descente à bateaux à une personne dont l'embarcation paraît parasitée par les moules zébrées ou toute autre espèce pouvant contaminer le lac.

Résolution des membres Ratification d'un règlement



Le président a donné lecture aux membres du règlement ci-haut, adopté par les administrateurs de la corporation lors d'une assemblée tenue le 23 juin 1996, et a déclaré ce règlement soumis à l'approbation des membres.

Il est résolu :

D'approuver et de ratifier le règlement susmentionné, tel qu'adopté par les administrateurs de la corporation.

Règlement concernant la procédure à suivre sur les lieux et aux abords du site de remplissage



ATTENDU QUE la sécurité des membres et de leurs invités, ainsi que de l'ensemble des usagers du centre nautique, constitue une préoccupation première de l'association :

ATTENDU QUE l'association offre un service de remplissage des embarcations et que cette opération constitue en soi un danger certain et nécessite la mise en place de certaines procédures à être observées :

ATTENDU QUE bien qu'il n'y ait eu aucun accident ou incident fâcheux par le passé, il est opportun d'adopter des règles de conduite susceptibles de rendre davantage sécuritaire l'opération de fourniture de carburant :

ATTENDU QUE toute personne doit se conformer aux lois et règlements en vigueur :

Sur motion dûment proposée par M. Yves J. Fournier et appuyée par M. Henry Baker, le bureau de direction a adopté, à sa réunion du 23 juin 1996, la réglementation suivante, relative à la procédure à suivre sur les lieux et aux abords du site de remplissage :

1. L'arrivée de toute embarcation à moteur au quai à carburant devra se faire à très basse vitesse, et l'opérateur de l'embarcation devra s'assurer que le site de remplissage est libre.
2. En arrivant au quai à carburant, l'opérateur de l'embarcation devra s'assurer que son bateau est bien amarré ou autrement adéquatement retenu.
3. Le moteur devra être éteint.
4. Les réservoirs portatifs devront être débarqués sur le quai pour y être remplis.
5. Pour les bateaux à moteur, à réservoir intérieur ou extérieur fixe, tous devront débarquer du bateau, sauf si c'est matériellement impossible de faire le plein à partir du quai à carburant. Dans ce cas, seul le capitaine aura le droit de

demeurer à bord.

6. Pendant le remplissage, le bec du tuyau devra être tenu contre le tuyau de remplissage, et tout trop plein devra être évité.
7. Dès que l'opération de remplissage sera terminée, le bouchon devra être remis en place.
8. Tout ce qui aura débordé devra être épongé par l'opérateur de l'embarcation et rincé à grande eau s'il y a lieu.
9. L'opérateur de l'embarcation devra s'assurer de ventiler son embarcation avant d'en repartir le moteur.
10. Après la réalisation des étapes ci-haut, les passagers pourront remonter à bord.
11. Les embarcations circulant à proximité du quai de remplissage devront le faire à faible vitesse et éviter de faire des vagues susceptibles de déstabiliser l'embarcation dont on fait le plein.
12. Le ou la préposé(e) au remplissage devra faire respecter les règles ci-haut et est autorisé(e) à refuser la fourniture de carburant à tout opérateur d'une embarcation qui refuserait de se soumettre à ces règles. **Il est strictement défendu de fumer ou d'utiliser quelque flamme ou source de chaleur que ce soit aux alentours ou sur le quai à carburant, et cela en tout temps.**
13. Un extincteur devra être placé à dix pieds de la pompe à carburant, facilement visible et accessible en cas de début d'incendie.
14. Les propriétaires des embarcations seront seuls responsables d'assurer l'accostage au quai de remplissage et d'y sécuriser leur embarcation à l'aide des bouées nécessaires pour éviter tout bris lors de l'accostage ou pendant l'opération de remplissage.
15. Pendant l'opération de remplissage, aucun jeune enfant sans surveillance ne sera autorisé sur le site immédiat de la pompe.
16. Un panneau résumant la présente réglementation sera apposé sur le site de remplissage de façon à être facilement visible par les utilisateurs.

Rapport 1996 du Groupe de protection de la faune et des eaux du Lac-Sept-Îles, par Florent Laberge (avec la collaboration de Jacques A. Bilodeau)



Gâce au fonds d'ensemencement auquel les membres de l'A.P.L.S.Î ont contribué, le groupe a ensemencé en 1996 près de 2 500 truites arc-en-ciel de 10 à 12 pouces et 50 grosses truites de 15 et 16 pouces. Ceci, nous l'espérons, permettra de maintenir votre intérêt pour la pêche au lac et votre volonté de continuer à contribuer au fonds chaque année. De plus, le ministère de l'Environnement et de la Faune a déposé au printemps 1996, par l'entremise de Jean-Guy Frenette, technicien en aménagement faunique, 27 000 oeufs de truite arc-en-ciel dans les frayères de la rivière Gosford. Contrairement à 1995 où l'éclosion a été de 95 %, celle de 1996 n'a atteint que 80 % en raison d'un problème technique dans les boîtes d'éclosion, dont la concentration semble avoir été trop forte en oeufs. Une attention spéciale sera donc apportée à la préparation des boîtes. Voici quelques informations additionnelles concernant les activités du groupe.



Poursuite des activités

de prélèvement et de restauration

Contrairement à ce qui avait été annoncé dans l'*Alouette* 1996 à la p. 53, Antoine Lacoursière, sur recommandation de Jean-Guy Frenette, représentant du ministère, a accepté de continuer les prélèvements de meuniers en raison des bons résultats déjà obtenus. Yves Fournier a accepté de poursuivre les projets de restauration des frayères et d'organiser d'autres groupes de travail pour restaurer certains lieux de reproduction non encore pris en charge tels que les ruisseaux alimentant le Lac des Aulnaies.

Statistiques sur les frayères

De 1994 à 1996, 61 000 oeufs de truites arc-en-ciel ont été déposés dans les frayères de la rivière Gosford par le ministère de l'Environnement et de la Faune. Le taux moyen d'éclosion est de 86 %. Le taux réel de survie est impossible à déterminer, mais la capture de petites truites arc-en-ciel sera un indice valable de succès.

Truites mouchetées

Le rapport d'Antoine Lacoursière, responsable du prélèvement des meuniers, nous révèle une augmentation appréciable de la truite mouchetée en 1996. L'année précédente, alors que les bénévoles avaient nettoyé la charge du Lac-au-Cèdre, seulement 10 truites mouchetées avaient été retenues dans les cages de prélèvement. En 1996, 100 truites mouchetées de belle taille ont été retenues et remises en liberté. On peut donc conclure que le nettoyage de nos affluents a un effet bénéfique sur la reproduction de cette espèce si appréciée des pêcheurs.

Fiches d'enregistrement des prises

Le groupe enregistre une augmentation des prises pour 1996, contrairement à une baisse en 1995, alors que la compilation se faisait à l'aide de cartes qu'il fallait déposer au club nautique.

	Arc-en-ciel	Mouchetées	Poisson-appât
1990	321	74	1537
1991	351	19	2950
1992	492	61	8224
1993	n.d.	n.d.	n.d. ¹
1994	314	144	3852
1995	439	81	3450

Ces compilations sur les prises sont très importantes, car elles permettent d'établir l'évolution en fonction des ensemencements, de façon à agir là où cela est requis pour assurer la survie des bonnes espèces et non celle des poissons-appâts. Nous vous invitons donc à continuer d'inscrire cette information sur la fiche de renouvellement de votre carte de membre de l'A.P.L.S.Î.

Décharge du Lac-au-Cèdre

Il n'y a pas eu de prélèvement de meuniers à la décharge du Lac-au-Cèdre en 1996, puisqu'il n'y avait personne pour faire le travail. Selon plusieurs observations, il y avait une bonne concentration de gros meuniers lors de la fraie, au printemps. Pour 1997, le groupe a levé un permis de capture, mais il faudrait un bénévole pour opérer les prélèvements quotidiens et se débarrasser des poissons nuisibles. Antoine Lacoursière est disponible pour prodiguer des conseils, son expérience de plusieurs années à la rivière Gosford pouvant servir de guide aux actions des autres.

Barrage de la décharge du Lac Sept-Îles

Le groupe maintient que le barrage du Lac Sept-Îles devrait déverser ses eaux par le dessus pour avoir un niveau plus régulier et éviter de perdre les truites qui ont été ensemencées et payées par les membres. Ceci permettrait aussi d'éliminer plus facilement les débris de toutes sortes. Il ne faudrait pas attendre un bris de barrage pour agir, car les conséquences seraient désastreuses sur la vie aquatique du lac, au détriment non seulement des pêcheurs mais de tous les vacanciers. De nouvelles pressions sur la ville deviendront nécessaires, puisqu'elle est responsable de cette infrastructure.

Prévisions pour 1997

Le groupe prévoit des ensemencements d'environ 2 000 truites de 10 à 12 pouces. La mise à l'eau était prévue pour le 12 mai 1997, après la fonte des glaces. Toujours au printemps, le ministère devait déverser 15 000 oeufs de truites arc-en-ciel dans la rivière. Antoine Lacoursière sera une fois de plus responsable des prélèvements à cet endroit. S'il y a un ou des bénévoles, les prélèvements auront lieu dans la décharge du Lac-au-Cèdre. Finalement, les ruisseaux du Lac des Aulnaies feront l'objet de restauration sous la gouverne d'Yves Fournier et d'une équipe de bénévoles intéressés à l'amélioration du lac.

1 Pas de système de cueillette de l'information



Vous connaissez sans doute l'histoire du mourant demandant à son ami :

« *Voudrais-tu m'accorder une dernière faveur ?* »

— « *Si je peux t'aider, je ferai n'importe quoi pour te soulager.* »

— « *Dans ce cas, voudrais-tu enlever ton pied de mon tube à oxygène ?* »

Si le Lac Sept-Îles pouvait parler, c'est ainsi qu'il s'adresserait aux riverains dont les gestes, ou simplement l'inaction, contribuent au réchauffement des eaux et à la détérioration de l'environnement.

« *Donnez-moi de l'oxygène...* »

Un lac qui se réchauffe perd lentement l'oxygène essentiel à la survie de sa flore et de sa faune. Sans oxygène, c'est l'asphyxie, la suffocation, la mort à court terme.

Bien sûr, le malheur des uns fait le bonheur des autres. Certaines bactéries présentes dans nos fosses septiques apprécient l'absence d'oxygène et les matières organiques en décomposition. Attention, toutefois, aux odeurs désagréables d'oeufs pourris qu'elles produisent.

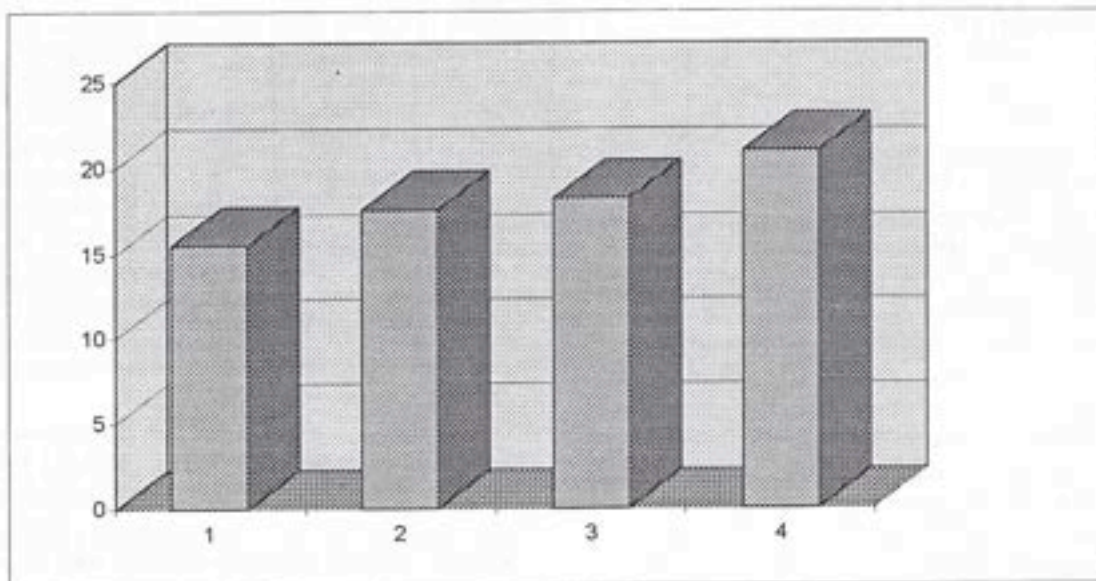
Combien de rivières, lacs et étangs sont devenus de véritables égouts à ciel ouvert à la suite de la négligence humaine ! Notre lac n'est pas à l'abri de ce triste sort, surtout si la tendance actuelle se maintient au cours des prochaines

décennies.

Je base mes constatations sur les rapports du ministère de l'Environnement (ou leur équivalent) des 35 dernières années, et plus particulièrement ceux de 1962, 1977, 1990 et 1995. Les données du graphique ci-dessous proviennent de lectures prises en juillet. Nous avons choisi une profondeur de 6 mètres (19,6 pieds) afin de compenser les variations de température d'un été à l'autre. La conclusion s'impose d'elle-même : **le lac se réchauffe rapidement (de 15,5° C à plus de 21° C en 35 ans)**. Même en éliminant 1995 (cet été-là a été particulièrement chaud), la tendance se maintient.

J'aimerais souligner également que nous avons réalisé les tests dans la fosse face au club nautique, un endroit où l'eau est relativement froide. Plusieurs baies du lac ainsi que l'ensemble du Lac des Aulnaies présentent déjà des températures beaucoup plus élevées, compte tenu de la faible profondeur et de l'alimentation restreinte en eau fraîche. Le degré de dégradation n'est donc pas le même partout, mais ne vous réjouissez pas du malheur de vos voisins; la nature fonctionne comme le corps humain : le pied gauche ne saurait ignorer longtemps le pied droit si celui-ci souffre de gangrène..

Réchauffement des eaux du Lac Sept-Îles



Les leçons du poisson

Le poisson ensemencé se fait instrument de mesure de la qualité des eaux. La truite arc-en-ciel ressemble au canari amené par les mineurs dans les mines de charbon. Si le canari meurt, c'est le temps de remonter à la surface !

Lorsque les truites arc-en-ciel ne pourront plus survivre dans le lac, nous aurons franchi une autre étape dans sa dégradation. Seuls les grenouilles, perchaudes et crapets de roche ne se plaindront pas de ce nouvel environnement...

Parlons « solutions »

À défaut d'arrêter le processus naturel de vieillissement du lac, pouvons-nous du moins *ralentir* le réchauffement des eaux ? Les experts de FAPEL¹ sont positifs : il y a de l'espoir si les riverains **cessent de déboiser les terrains, commencent à régénérer leurs rives, protègent les milieux humides ainsi que les rivières et ruisseaux apportant de l'eau fraîche au lac**. La grandeur restreinte des terrains a entraîné le déboisement systématique de la bande riveraine. Dans trop de cas, les

terrains ont été agrandis en empiétant sur le littoral du lac. Nos rives sont majoritairement en pruche, en roche ou en ciment. Des plages de sable sont apparues avec l'aide de camions qui ont déversé leur contenu sur la glace durant l'hiver. L'époque *cow-boy* d'avant la création du ministère de l'Environnement a laissé une profonde balafre sur le visage de notre lac.

De nos jours, la menace vient plutôt des coupes-à-blanc des forêts avoisinantes et du développement de terrains en périphérie du lac. L'urbanisation s'attaque donc maintenant aux derniers îlots de verdure et milieux humides.

L'eau de pluie, les petits ruisseaux, les rivières qui alimentaient le lac en eaux fraîches sont maintenant directement exposés aux rayons du soleil et ne sont donc plus à même de refroidir le lac.

À vous de jouer !

Chaque riverain devra faire un effort personnel afin de ralentir le processus de réchauffement du lac. Certains devront planter des arbustes près des quais de façade ou sur la rive dénudée. D'autres devront conserver leur terrain dans son état naturel en ne déboisant que le minimum. Les arbustes servant à la régénération sont ceux qui survivent encore sur certaines portions de nos rives : *spirée, cornouiller, myrique baumier, aulne crispée, saule arbustif, kalmia*, etc. Vous pouvez vous procurer ces arbustes dans des pépinières spécialisées.

C'est cette approche que la ville de Québec a choisie pour la régénération de certaines parties de la rivière St-Charles. Cette ville devra investir des dizaines de millions de dollars pour détruire les murs en béton qui l'étouffent et réparer ainsi les erreurs des spécialistes en urbanisation des années 1970. Un groupe de citoyens de la ville de Granby a déjà réussi un tel exploit pour la rivière Yamaska. Les Britanniques réussissent actuellement l'impossible en décontaminant la Tamise polluée par plusieurs siècles d'industrialisation. Le saumon aurait même recommencé à en remonter le cours. À la suite de tels succès, je crois qu'il est temps pour nous de

retrousser nos manches.

La « ville » à la « campagne »

Le deuxième effort requis des riverains est de renoncer à faire pousser du gazon près du lac. Le gazon doit à tout prix céder la place aux fleurs, arbustes et végétaux poussant sans assistance dans la nature environnante. Cessez de tondre le gazon près du lac, la nature reprendra vite ses droits, et vous aurez plus de loisirs.

Il faut surtout bannir l'utilisation de fertilisants naturels ou chimiques que requiert l'implantation des gazons. Les entreprises privées qui font de l'épandage au Lac Sept-Îles, ainsi que leurs clients, sont une menace réelle pour le lac.

Nager au milieu des algues...

Avis aux amateurs de jardins aquatiques : les *élodés du Canada* abondent dans le lac. La croissance des plantes aquatiques et l'explosion d'algues dans certains secteurs du lac sont fantastiques. La surfertilisation du lac est une réalité aussi menaçante que le réchauffement des eaux.

Croyez-vous que vos fertilisants demeurent docilement sur votre terrain malgré la pluie et les orages d'été ? La nappe d'eau souterraine et le lac sont menacés, car le sol est bien drainé grâce au sable qui le compose majoritairement. Je ne parle pas des fosses septiques ni des champs d'épuration qui pourraient encore surfertiliser le lac, car ce problème est en partie réglé depuis quelques années.

En conclusion

Prenons enfin conscience non seulement de notre responsabilité, mais surtout de notre *profit* à protéger notre *investissement*. Avez-vous pensé à ce que « vaudront » nos maisons et nos chalets le jour où personne n'aura plus envie de se baigner dans un lac rempli d'algues et de grenouilles ? Quel héritage avons-nous envie de laisser à nos enfants ?

Tandis que le Titanic coulait, l'orchestre continuait à jouer ; pourquoi pas ? Tous savaient et ils n'avaient pas le choix. Mais nous, nous savons... et nous avons encore le choix.

1- Fédération des associations pour la protection de l'environnement des lacs. Principaux porte-parole : Tony Le Sauter et Lucie McNeil



PREMIER DEVANT VOTRE MAISON



ANDRÉE OUELLET
Agent immobilier agréé
RÉS.: 337-2107
BUR.: 627-3120

RE/MAX franchise (1982) Inc. Courtier indépendant

PIERRE RONDEAU, Economiste, M.B.A.

Service d'affaires personnalisé, professionnel et abordable:

- acquisition, fusion et vente d'entreprises
- acquisition et vente d'édifices commerciaux-industriels
- évaluation d'entreprises et d'immeubles, sans frais
- conseils en administration
- gestion de redressement d'entreprises

Portneuf et la grande région de Québec
Permis de courtier immobilier agréé

Cap-Santé (418) 285-0633



par Florent Laberge

(avec la collaboration de Jacques A. Bilodeau)

Votre Groupe de protection de la faune et des eaux du Lac Sept-Îles, en sollicitant votre contribution au fonds d'ensemencement, s'engage à vous informer et à consacrer 100 % de votre argent au règlement des problèmes reliés aux eaux et à la faune du Lac Sept-Îles. Quels sont ces problèmes ? En 1990, le groupe a jugé que pour travailler efficacement, il fallait bien connaître les problèmes, et une étude du milieu a été réalisée avec l'aide de FAPEL-FAUNE. Cet organisme nous a signalé que « la faune sportive du lac avait disparu, que le réchauffement de l'eau était en progression, que le déboisement des rives du lac était excessif ». Une fois ce grave constat fait, le groupe a décidé d'aborder les solutions sous divers aspects et selon une séquence bien définie.

La faune du lac

Nous savions que le lac était infesté de poissons indésirables et qu'il n'y avait plus de touladi (truite grise) depuis plusieurs années. De plus, la présence de truites mouchetées se faisait très rare, principalement en raison du réchauffement des eaux et du mauvais état des ruisseaux alimentant le lac. Il a donc été décidé d'injecter des capitaux pour ensemer des truites suffisamment grosses pour faire le plaisir des pêcheurs, mais surtout pour s'assurer que ces nouveaux poissons viendraient rééquilibrer la faune du lac en mangeant les poissons fourrages. De 1991 à 1996, nous avons ensemeré près de 16 000 truites de 10 à 12 pouces, 26 800 truites de 3 à 6 pouces et plus de 61 000 oeufs. Le prélèvement de meuniers a contribué lui aussi à réduire le nombre de poissons indésirables en brisant le cycle de reproduction de cette espèce, donnant ainsi libre cours à la truite pour reprendre sa place prédominante.

Le réchauffement de l'eau

Comme il ne suffit pas de mettre des poissons — ceux-ci doivent survivre ! — il est devenu plus important que jamais d'éviter le réchauffement de l'eau en proposant aux membres des programmes de reboisement des rives. Durant plusieurs années et avant même la création du groupe, des bénévoles ont obtenu pour les résidents de très nombreux plants et arbustes. Ceci n'est malheureusement plus possible. Il appartient désormais à chaque résident de voir à protéger le lac. Nous demandons depuis plusieurs années aux résidents de reboiser les rives nues, d'éviter de couper les arbres ou de remplir le lac avec du sable ou d'autres matériaux. Nous demandons avec insistance d'éviter les engrais et les pesticides sur les pelouses, car ceci apporte inévitablement des résidus dans le lac et facilite la prolifération d'algues. Nous suggérons donc à tous les propriétaires de conserver une bande de terrain en bordure du lac et de ne jamais couper ce qui pousse à l'intérieur de cette zone. Nous suggérons aussi d'utiliser des grosses pierres pour retenir la terre qui devrait servir à planter des arbustes dont les racines

éviteront, à court et à long terme, l'érosion de la rive. Plusieurs plantes ou arbustes sont recommandés pour reboiser les abords du lac. Le KALMIA à feuille étroite, la SPIRÉE à large feuille et le MYRIQUE BAUMIER sont trois types d'arbustes qui poussent très bien près de l'eau. On doit les planter à 24 pouces de distance et les laisser se propager naturellement, sans taille ni engrais. Vous pouvez identifier ces plantes et arbustes dans un livre des Publications du Québec intitulé « LA PETITE FLORE FORESTIÈRE DU QUÉBEC, édition no 2 ».



« Kalmia »

Le déboisement des rives

Au niveau des boisés, le groupe vous encourage à respecter la réglementation de la ville en matière de déboisement. S'il est déjà trop tard et que les arbres sont coupés, il faut reboiser au plus tôt, de préférence avec des arbres ou arbustes à feuilles compatibles avec la forêt actuelle, car c'est souvent gratuit, plus résistant aux maladies et plus naturel. Il suffit de prendre dans le bois environnant des arbres de 36 à 48 pouces de hauteur, de préférence exposés au soleil, avec une motte de terre, à laquelle on ajoute une terre identique pour assurer la reprise. Après avoir creusé le trou, ajouter de la poudre d'os, de la terre jaune et du sable. Il faut bien compacter le tout et laisser une dépression autour de l'arbre pour retenir l'eau de pluie.

Divers types d'arbres ont fait leurs preuves autour du lac. Ce sont le THUYA occidental (cèdre), le MÉLÈZE LARICIN (épinette rouge), le BOULEAU JAUNE (merisier), le BOULEAU BLANC, le FRÈNE D'AMÉRIQUE, le HÊTRE et l'ÉRABLE ROUGE. Vous trouverez des informations sur ces arbres en consultant le livre précité.

Le groupe invite tous les résidents à faire leur part pour éviter le réchauffement des eaux, car la qualité de l'eau signifie moins d'algues et d'herbages en été et plus de plaisir pour les baigneurs et les pêcheurs.

DESJARDINS ET L'ENVIRONNEMENT

La protection de
l'environnement
fait partie intégrante
de la mission sociale
du Mouvement des
caisses Desjardins.

Il y a longtemps que
nous sommes présents
dans le paysage.
Il nous tient à coeur.



LA CAISSE POPULAIRE
DE ST-RAYMOND

225, av. Saint-Maxime, C.P. 190
Saint-Raymond (Québec) G0A 4G0
Tél.: (418) 337-2218
Internet : www.ddi.qc.ca/cpsr
email : cpsr@ddi.ca

HEURES D'OUVERTURE:

LUNDI-MARDI-MERCREDI 9h30 à 15h00
JEUDI et VENDREDI 9h30 à 20h00

Guichets automatiques
disponibles 24 heures
à la Caisse ainsi qu'à
Place Côte Joyeuse



DESJARDINS Pour s'aider soi-même

Pour mieux vivre au lac !

par Uparathi



Le samedi 19 octobre 1996, Alain Bardenet et moi-même avons participé au séminaire organisé à Québec par la Fédération des associations pour la protection de l'environnement et des lacs (FAPEL). On y a traité quatre sujets ; nous avons fait récolte de maintes informations, dont nous vous refilons ici les plus intéressantes à connaître quand on veut bien profiter de son environnement et de son lac.

Pour en finir avec les « boîtes à merde » !

Tony LeSauteur (30 ans d'expérience en lacs... et en merde !) nous a, avec beaucoup d'humour et sans mâcher ses mots,



« tout » dit sur le sujet. Après, on est tous allés manger...

Premier tuyau : mettez donc une brique ou une grosse roche à côté de la flotte ; ça économise l'eau et ménage la fosse septique, allergique au trop-plein.

Si vous êtes sur le point d'en installer une, n'oubliez pas de la ventiler et de la placer au moins à 11 m de la rive.

Pour qu'elle vous donne un rendement maximum et ne vous

cause pas de surprises désagréables et nauséabondes, vous devez la faire vidanger tous les deux ans (résidents permanents) ou tous les quatre ans (saisonniers) ; c'est d'ailleurs un règlement provincial *obligatoire*.

Excellente nouvelle : en 1967, 10 % des installations septiques nuisaient à l'environnement ; en 1992, il n'en restait plus que 1 % dans cette situation.

Ne perdez pas votre temps avec les nouvelles technologies coûteuses comme *Écollo*, à moins que votre sol soit carrément *mauvais*, c'est-à-dire imperméable (du roc, par exemple) ou humide. Et MÉFIEZ-VOUS ! Si on essaie si fort de les promouvoir, c'est qu'elles permettent de s'installer sur un terrain plus petit et plus près du lac, ce qui augmente la capacité d'URBANISATION. On en reparle au prochain chapitre...

Révision des schémas d'aménagement

Lucie McNeil nous a ensuite parlé de la révision des schémas d'aménagement en cours à travers la province.

La première étape de révision des schémas d'aménagement est d'ores et déjà franchie : le ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF) a soumis son projet de révision au ministère des Affaires



municipales (MAM), qui l'a approuvé et soumis à son tour aux municipalités régionales de comtés (M.R.C.)

En deuxième étape, également complétée, les M.R.C. ont fourni au ministère des Affaires municipales un échéancier et une liste d'intervenants à consulter. Tiens ! Aucune association de villégiateurs sur cette liste ! On va décider de l'aménagement de nos lacs et de leur environnement... sans demander leur avis à ceux qui vivent sur leurs bords. Comment ça ? Parce qu'on consulte seulement des organismes regroupés « régionalement ». De là l'importance, pour nos associations de lacs, de se regrouper le plus rapidement possible par régions — on vous en reparlera...

En attendant, tout n'est pas encore joué : on peut donner son avis même quand il n'est pas sollicité ! C'est d'autant plus important de le faire que les plans d'aménagement de certaines régions, déjà fort avancés, nous font perdre du terrain (c'est le cas de le dire !) Par exemple :

- On autorisera la construction ou l'agrandissement de garages, remises, cabanons ou piscines sur la rive ; celle-ci passe donc de 10 à 5 m !
- On protégera certains lacs et d'autres pas, selon un *désordre* géographique aberrant ; par exemple : on ne protège pas le lac A ; il se jette dans le lac B qui, lui, est protégé — Mais à quoi bon ?
- Ne s'appliqueront plus : les normes de distance entre une rue et un lac ; les lots de 4 000 m carrés ; les normes d'intervention sur les rives.
- On réduira la profondeur de l'encadrement forestier de 300 à 100 m, augmentant ainsi la densité d'occupation.
- On pourra appliquer, pour le même lac, quatre régimes différents de protection des rives, selon que les portions du lac seront classées : milieu forestier privé ou public, milieu agricole ou villégiature !

En collaboration avec Fapel, votre association suit ce dossier de TRÈS PRÈS. Nous aurons besoin de sentir votre appui derrière nous ; tout comme Fapel a besoin de sentir celui des associations qu'elle regroupe. **Ensemble**, nous représentons une force de **2 milliards \$** versés chaque année à nos municipalités d'accueil — ne l'oublions pas !

Analyses bactériologiques

Eau potable

Ne gaspillez pas votre argent. Si vous voulez connaître la qualité de votre eau, faites faire, sur deux prélèvements, une analyse des « coliformes totaux » — rien d'autre ! (environ 26 \$)

Et faites-en vous-même l'interprétation, à l'aide des paramètres suivants :

- Résultats inférieurs à 10 coliformes totaux/100 ml : eau potable
- Supérieurs à 10 coliformes totaux/100 ml : répéter l'analyse
- Toujours supérieurs à 10 coliformes totaux/100 ml : désinfection de la tuyauterie et des parois du puits à l'eau de Javel et nouvelle analyse 4 à 5 jours plus tard

Si les résultats indiquent toujours plus de 10 coliformes/100 ml, faites venir l'inspecteur.

Eau de baignade

Avancez-vous dans l'eau jusqu'aux chevilles (c'est souvent là que les enfants se baignent !) et faites vos prélèvements toujours à la même place, à quelques pouces sous la surface. Il faut des analyses répétées pour se faire une bonne idée. Ici, une classification des résultats s'impose ; il ne faut jamais prendre un chiffre pour une valeur absolue.

- Excellente : de 0 à 100 coliformes totaux/100 ml
- Bonne : de 100 à 500
- Médiocre : de 500 à 1 000
- Suspecte : 1 000 et plus

ATTENTION ! Les analyses bactériologiques ne sont pas un indicateur de l'état de santé d'un lac ni de son évolution. Un lac en mauvaise santé, ça se voit. Surtout par l'augmentation excessive et soudaine des plantes aquatiques, en particulier les algues, phénomène irréversible mais qu'on peut arrêter. Une conférence sur la surfertilisation (cause du phénomène), ça vous intéresserait ?

Les embarcations motorisées

Voici la liste des principales restrictions légalement permises :

- Interdiction de tous les bateaux (croyez-le ou non, c'est un

règlement en vigueur sur certains lacs, évidemment beaucoup plus petits que le nôtre.)

- Interdiction des bateaux à propulsion mécanique
- Interdiction des bateaux à propulsion mécanique, sauf les bateaux propulsés par un moteur électrique alimenté par une batterie

Quant au règlement sur la limite de vitesse (10, 25, 40, 55 ou 70 km/h), il est presque impossible à obtenir, et encore moins à faire respecter. Autant oublier ça !

Toutefois, il est facile de faire enregistrer dans la Gazette du Canada une restriction dans l'espace et dans le temps. Par exemple : 10 km/h sur la bande riveraine (environ 100 pi de la rive) et dans les baies ; ailleurs, 55 km/h, disons de 10 h à 19 h... Qu'est-ce que vous penseriez de ça ?

Lisez bien ce qui suit : il existe, depuis 1992, une restriction universelle qui oblige toutes les embarcations motorisées, sur tous les lacs et cours d'eau, à circuler à 10 km/h sur 30 m à partir de la rive... mais pas au Québec ! Parce que le ministère des Affaires municipales a bloqué le règlement chez nous ! Et si on signait une pétition pour protester contre ça ? Ailleurs au Canada, on parle maintenant de repousser cette restriction à 50 m. Non mais ! de quoi on a l'air ?

Et les motomarines ?

Pour l'instant, le gouvernement les considère « des bateaux comme les autres » — ah ! bon ! Les mêmes restrictions s'appliquent donc aux motomarines et aux bateaux.

La Fapel travaille à faire des motomarines une catégorie spéciale de bateaux ; à laquelle on **interdirait** la circulation sur tous les lacs de 30 hectares et moins ; et pour laquelle on formulerait des restrictions exclusives.

Souhaitons que la Fapel pensera à consulter ses membres...

LISE BÉDARD PROPRIÉTAIRE	TÉL.: 337-2724
<i>Gaz Propane Lise Bédard Enr.</i>	
GAZ PROPANE VENTE DE PIÈCES ET SERVICE	
155 AVE. DU JARDINIER ST-RAYMOND GOA 4G0	JEAN-GUY BÉDARD PRÉPOSÉ AU SERVICE

SYLVAIN GIGUÈRE	
	technicien du piano «accordeur»
Saint-Raymond, Qué. 337-7135/7888 accordage • réparation	

Vidange des fosses septiques



L'union fait la force et... diminue le coût de certains services.

Lors de l'assemblée générale en août 1996, vous avez demandé au comité environnement des prix de groupe pour la vidange des fosses septiques ainsi que l'analyse bactériologique de l'eau potable.

Pour que cette démarche soit efficace, il nous faut négocier pour un minimum d'une quarantaine de participants, sinon

vous pourrez obtenir individuellement des prix aussi intéressants que votre association. Nous vous demandons de compléter le coupon ci-dessous et de le retourner au gardien du club nautique dès que possible. Nous prévoyons faire les tests d'eau potable vers la mi-juillet. Les fosses septiques pourraient être vidées au début d'août. Surveillez les affiches au club nautique et n'oubliez pas de signer votre délégation. Merci !

Nom	Adresse au lac	Tél. (lac)	Tél. (ville)

Cocher le service qui vous intéresse :

Vidange de la fosse septique <input type="checkbox"/>	Analyse de l'eau potable <input type="checkbox"/>
---	---

Signature	J'autorise l'A.P.L.S.Î. à négocier en mon nom des prix de groupe pour les services ci-hauts mentionnés
-----------	--

Fonds d'ensemencement, par Jacques A. Bilodeau



En 1996, 138 membres ont donné généreusement au fonds, pour un total de 3 337 \$.

Il est donc déjà certain qu'il y aura des ensemencements en 1997 et 1998 et que les dons de 1997 assureront du poisson pratiquement jusqu'à l'an 2000.

Pour éviter l'épuisement du fonds, il faut toutefois continuer d'y injecter de l'argent. L'an dernier, il a été décidé à la dernière minute de renouveler la campagne de levée de

fonds. L'*Alouette* contenait donc un article qui ne correspondait pas à ce qui s'est fait en réalité. Le conseil d'administration de l'A.P.L.S.Î. a en effet autorisé le Groupe de protection des eaux et de la faune du Lac Sept-Îles à faire à nouveau campagne, et cette décision est valable pour 1997 et les années subséquentes, tant que les membres continueront d'encourager le fonds. Merci à tous les donateurs et bonne pêche !

Ouverture de la saison de pêche, par Jacques A. Bilodeau



Le règlement de pêche 1997 du ministère de l'Environnement et de la Faune pour la zone 15 prévoit que la pêche à l'omble de fontaine (**truite mouchetée**) débute le **25 avril 1997** et ferme le **7 septembre 1997**. Au Lac Sept-Îles, la saison pour la **truite arc-en-ciel** débute le **13 juin 1997** et se termine aussi le **7 septembre 1997**.

Cette date spéciale est le résultat d'une demande du Groupe pour la protection des eaux et de la faune du Lac Sept-Îles afin de protéger la période de fraie de la truite arc-en-ciel qui a lieu au printemps et non à l'automne, comme c'est le cas pour la truite mouchetée. Ceci signifie que vous pouvez

pêcher la mouchetée mais que si vous attrapez une arc-en-ciel, il faut la remettre à l'eau. Comme cette espèce ne mord pas beaucoup au printemps, vous avez peu de chance d'être obligé de le faire, sauf au début de juin.

La **pêche blanche** durant l'hiver est **interdite** en tout temps au Lac Sept-Îles. Toutes les activités de pêche au lac et les limites de possession sont sous la juridiction des règlements de pêche du Québec, et le permis provincial est obligatoire. En saison, la limite de truites arc-en-ciel au Lac Sept-Îles est de **cinq prises**. Pour plus de renseignements, veuillez consulter la brochure du ministère.



17 août 1996, vers 15 h 15, temps clair et ensoleillé. Deux nageuses traversent une petite baie située à la pointe nord du Lac-aux-Sables, dans le comté de Portneuf. Elles n'ont pas de ceinture de sauvetage leur permettant d'être vues facilement, et aucune embarcation ne les accompagne. À l'endroit où traversent les nageuses, la petite baie mesure environ 700 pieds de large et est entourée de chalets.

Une embarcation en fibre de verre de 15 pieds dotée d'un moteur de 120 CV et pilotée par une personne en pleine possession de ses moyens, revient au bord et termine une courbe afin de larguer sa skieuse. Le pilote et ses deux passagers portent leur ceinture de sécurité. Il jette un coup d'œil pour voir la skieuse arriver au quai et entend un cri provenant de l'eau. Il a juste le temps de voir deux personnes dans l'eau avant d'entendre un bruit sourd sous la coque.

L'embarcation allait à une vitesse de 25 à 30 mph et circulait à environ 250 pieds de la rive. L'une des nageuses a été blessée, et il a été impossible de réanimer l'autre.

Citons le rapport du coroner Yvon Naud :

« Le Lac-aux-Sables, lac de villégiature, est suffisamment grand pour accueillir différents sports nautiques : baignade, voile, pêche, plongée sous-marine, ski nautique et embarcations motorisées. Les activités sportives des uns ne sont pas nécessairement celles des autres, mais tous doivent pouvoir profiter du plan d'eau en toute sécurité.

« Il serait bon qu'une zone d'environ cinquante mètres ceinturant les rives d'un lac, particulièrement de villégiature, soit décrétée zone de restriction de vitesse riveraine. Dans cette zone, les bateaux à moteur ne pourraient circuler qu'à des vitesses très réduites.

« D'autre part, tout baigneur qui s'aventurerait à l'extérieur de cette zone de baignade devrait être accompagné d'une embarcation afin de bien signaler sa présence.

Recommandations du coroner

1. « Que le ministère des Affaires municipales adopte la zone de limite de vitesse riveraine de trente mètres, avec extension à cinquante mètres mentionnée dans la proposition du Règlement sur les restrictions à la conduite des bateaux.

2. « Que la Garde côtière canadienne rende obligatoires des cours de formation en navigation pour les conducteurs d'embarcations de plaisance.

« Certains sports nautiques nécessitent plus de vitesse que d'autres. On doit continuer de les permettre, selon la grandeur du plan d'eau. Tous les sports peuvent être sécuritaires, s'ils sont bien encadrés. Tous les sports peuvent être dangereux, s'ils sont pratiqués de façon téméraire. »

La description des activités que le coroner trace pour le Lac-

aux-Sables s'applique au Lac Sept-Îles. Il faut toutefois y ajouter les décollages et arrivées des hydravions commerciaux et privés ainsi que les motomarines, considérées comme embarcations à moteur.

En ce qui a trait à la première recommandation relative à une zone périphérique où la vitesse serait limitée, il s'agit là d'une demande faite sans succès dans le passé à la Paroisse de St-Raymond et réitérée en novembre 1995 à la Ville de St-Raymond. Des échanges ont eu lieu entre l'association et les autorités municipales. En raison des difficultés logistiques (surveillance, capacité d'interception, etc.) et financières, il a plutôt été convenu de débiter par une campagne d'information et de sensibilisation aux dangers de la vitesse dans certaines zones de baignade (club nautique, camp de Portneuf, Lac des Aulnaies, etc.), le long des rives et entre les îles.

Les utilisateurs du club nautique ont dû remarquer le grand panneau d'information installé près du quai à carburant, qui reprend le contenu du dépliant informatif intitulé « La sécurité nautique au Lac Sept-Îles », distribué aux résidents l'été dernier, tous deux réalisés avec l'aide de la Ville de St-Raymond. En l'absence de réglementation, les utilisateurs du Lac Sept-Îles pourraient convenir entre eux, dans le respect des activités de chacun, que la bande jaune a, partout où le contexte s'y prête, une largeur minimale de 50 mètres (environ 165 pieds).

En ce qui concerne la deuxième recommandation, en attendant que la Garde côtière indique ses orientations, l'A.P.L.S.Î. croit que chaque usager devrait conduire en tenant compte de la sécurité et du droit à la tranquillité des utilisateurs et des résidents du Lac Sept-Îles, renseigner et, au besoin, rappeler ses invités à l'ordre.

Enfin l'A.P.L.S.Î., en plus de maintenir l'interdiction d'utiliser la descente à bateau de l'association pour les motomarines et les embarcations turbopropulsées ou hydrofoil des non-résidents, est intervenue auprès des autorités fédérales pour demander que la prochaine réglementation concernant les motomarines les confine à une distance maximale des rives.

Espérons que les recommandations émises suite à la tragédie du Lac-aux-Sables contribueront à diminuer les risques d'accident, au Lac Sept-Îles et ailleurs. Bon été !

La prudence coûte moins cher...

Lui dans *La Presse juridique* du 29 novembre 1996 : un adolescent ayant heurté un nageur alors qu'il conduisait une embarcation à moteur a été condamné, ainsi que ses parents, à payer à la victime 285 000 \$ de dommages.



R *ecrutement à la baisse*

Le nombre de membres en 1996 est passé à 376, soit 36 de moins qu'en 1995. Plusieurs motifs semblent avoir provoqué cette baisse dont, entre autres, des attentes trop élevées de certains résidents envers les bénévoles de l'A.P.L.S.I., qui ne peuvent pas régler tous les cas individuels des résidents ni se substituer aux élus municipaux ou agir comme des employés permanents. On dénote aussi un certain désintéressement face aux activités de l'association, et ce phénomène semble le même un peu partout dans d'autres associations.

Plusieurs résidents attribuent faussement à l'A.P.L.S.I. des décisions dont elle n'est pas responsable. À titre d'exemple, une évaluation trop élevée, d'où résultent des taxes trop fortes, des règlements municipaux trop rigides forçant des contrevenants à défaire un quai ou un garage, un niveau des eaux du lac trop haut. Il s'agit dans les trois exemples de cas concrets où l'A.P.L.S.I. n'a absolument rien à dire ou à décider. Dans la majorité des cas, le résident doit régler lui-même son dossier, car il est le seul à pouvoir le faire légalement. C'est notamment le cas de la contestation du rôle d'évaluation.

La deuxième raison du mécontentement réside dans la méconnaissance des pouvoirs restreints et des limites légales d'une association à but non-lucratif telle que l'A.P.L.S.I. En effet, l'association n'a aucun pouvoir réglementaire ni aucune juridiction pour forcer les gens à agir de telle ou telle façon. À titre d'exemple, la sécurité sur le lac, la vitesse sur les routes et les heures de départ des hydravions sont trois enjeux où le civisme et l'information publique sont plus puissants que la capacité d'agir de l'A.P.L.S.I.

Troisièmement, les budgets de l'A.P.L.S.I. sont très restreints. Il est impossible d'offrir des services trop dispendieux ou de rénover les infrastructures, alors que la carte de membre est maintenue à 30 \$ par année. De plus, depuis quelques années, la participation aux soirées et activités bénéfiques est moins forte, d'où des revenus plus faibles et une capacité financière réduite d'autant pour les projets. De nouvelles activités ne pourront être offertes que si elles s'autofinancent et si des bénévoles veulent bien s'en occuper. La preuve est faite qu'une grande partie de ce qui a bien fonctionné au lac est due aux efforts de plusieurs générations de bénévoles qui ont investi du temps et souvent de l'argent au profit de la communauté.

L'A.P.L.S.I. a toujours été et demeurera toujours ouverte aux nouvelles initiatives et aux nouvelles idées, dans la mesure du dévouement et de l'intérêt des gens qui s'impliqueront.

Le conseil d'administration n'est pas fermé, bien au contraire ! Il y a presque toujours un poste vacant pour un

bénévole additionnel. Pour s'impliquer dans la communauté, il suffit d'un peu de temps, de beaucoup de bonne volonté et de patience et enfin d'un bon niveau de tolérance pour réussir à satisfaire le plus grand nombre possible de membres.

D'autres statistiques

- 19 nouveaux membres
- 44 membres de 1995 n'ont pas pris leur carte en 1996, même s'ils sont toujours au lac.
- La différence est constituée de membres qui ont quitté le lac définitivement.
- 127 résidents sont maintenant permanents, soit près du quart de la population du lac.
- 41 locataires, dont plus de la moitié à la Plage Beau Soleil.
- Le service postal est encore très populaire et a été utilisé par 343 membres, soit près de 91 %.
- Les directeurs ont vendu directement 10 cartes.
- Les responsables du club nautique ont recruté 23 personnes.
- La provenance des membres est sensiblement la même que par les années passées.

PETITS SOINS, GROSSES ÉCONOMIES !

- * Orthopédie
- * Homéopathie
- * Cosmétiques
- * Services postaux
- * Comptoir photo
- * Papeterie - carte
- * Confiserie

Nouveau
département
cadeaux-bijoux !



UNIPRIX
OUVERT 7 JOURS
365 JOURS PAR ANNÉE
Lefebvre
CENTRE-VILLE ST-RAYMOND



L'été s'est déroulé sous le thème « Jumanji ». Le club nautique a offert aux jeunes de 4 à 12 ans la possibilité de prendre part à des activités quotidiennes d'animation en plus de participer à tous les cours offerts. Au total : 67 inscriptions.

Activités spéciales

- **Journée d'ouverture** (1^{er} juillet). Animation, rencontre des groupes, film *Jumanji*, party de hot dogs (0,50 \$) avec les parents.
- **Cinéma du jeudi**. Un gros merci à la famille Paquet qui s'est occupée de l'activité.
- **Village des sports** (5 juillet). En collaboration avec St-Raymond
- **Disco** (9 et 23 juillet). La participation du 9 et du 23 n'ayant pas été suffisante pour justifier le temps d'organisation, celle du 6 août a été annulée.
- **Zoo** (12 juillet). En collaboration avec St-Raymond.
- **Grottes de St-Casimir** (19 juillet). Pour les 12 ans et plus.
- **Camping** (22 et 23 juillet). Camp la Halte de Duchesnay pour les 4 à 8 ans. Une première expérience, à répéter.
- **Camping** (29 et 30 juillet). Camp la Halte de Duchesnay pour les 9 à 11 ans.
- **Camping** (29 et 30 juillet). Lac-au-Chien pour les 12 ans et plus.
- **Vélo camping** (5 au 7 août). Trois jours de vélo à la station forestière de Duchesnay pour les 12 ans et plus.
- **Voile d'or** (21 juillet). Cette activité, qui devait avoir lieu le 20, a été reportée au 21 à cause du grand vent. Malheureusement, bien des facteurs ont influencé négativement l'activité. Il n'y a eu que quatre participants, mais ils ont été très courageux. La journée s'est tout de même bien déroulée et s'est terminée avec les hot dogs et les trophées.
- **Château L'Avent'hur** (26 juillet). En collaboration avec St-Raymond.
- **Tournoi de tennis** (27 et 28 juillet). Activité en baisse de popularité en raison de l'état des terrains et de la température.
- **Mini-olympiades** (3 août). Belle journée que 60 jeunes ont beaucoup appréciée. Sous la direction de Mme Hammond, ils ont participé à toutes sortes d'épreuves sportives. De nombreux gagnants et, pour agrémenter la journée, un dîner aux hot dogs.
- **Journée de clôture** (15 août). Activités spéciales du type « grands jeux » et party de blé-d'Inde (0,25 \$) avec les parents.
- **Soirée d'adieux** (17 août). Magnifique soirée qui a favorisé la participation de tous.

Cours offerts à la carte

- **Natation**. Tous les jeunes inscrits au camp de jour, à l'exception de trois ou quatre, ont participé. Bien que le soleil ne s'est pas montré souvent, peu de cours ont été annulés. De plus, chaque groupe a eu la chance de s'exercer

à la piscine Potvin de St-Léonard.

- **Voile**. Les jeunes du camp de jour ont participé. Il serait bon d'acquérir quelques « optimistes » afin de pouvoir former les 4-9 ans, qui pour le moment ne font que des promenades avec les moniteurs. Nous avons formé un groupe d'ados, ce qui a été très apprécié. Il y a quelques réparations à effectuer aux voiliers.
- **Tennis**. Tous les jeunes du camp de jour ont eu des cours de tennis et, ici aussi, nous avons formé un groupe d'ados. Les terrains de tennis ne sont pas du tout en bon état. Nous croyons que cela affecte le nombre d'inscriptions.
- **Ballet-jazz**. Les filles, surtout, ont participé et elles nous ont présenté un spectacle de qualité lors de la soirée d'adieux.
- **Théâtre**. Bien que seul le groupe des plus grandes a présenté une pièce de théâtre, tous les jeunes ont participé et apprécié les activités.
- **Autres**. Massage, *workout* et clinique de réparation de vélos n'ont pu être offerts faute d'un nombre suffisant d'inscriptions.
- **Ados**. Il pourrait être intéressant de former un groupe de 13-15 ans, étant donné que les filles du groupe de 12 ans que nous avons cet été seraient intéressées à revenir l'an prochain et que plusieurs garçons de ce groupe d'âge s'inscrivent déjà aux activités à la carte. De plus, lors du vélo camping, les jeunes ont manifesté le goût de participer à des activités au club. Des propositions en ce sens seront faites à l'été 1997.

Services offerts

- **Halte-garderie**. Service de dépannage offert de 7 h à 9 h, de 11 h 30 à 13 h 30 et de 15 h 30 à 17 h.

Moniteurs

Huit moniteurs ont été nécessaires, soit sept moniteurs à 25 h/semaine et un moniteur-chef. Leurs services sont également nécessaires lors des activités comme la voile d'or, le tournoi de tennis, les mini-olympiades et les discos. Ils assurent aussi les services de la halte-garderie.

Un gros merci à tous les directeurs, parents et bénévoles pour leur aide et leur confiance. Si vous avez des questions ou des commentaires, il me fera plaisir de vous répondre (628-1428).



Plage Beau Soleil



Enfin de retour aux sources, près de la nature ! Les services vitaux du camping sont en place, et le travail de chacun nous permet d'anticiper une saison fantastique.

Nos campeurs/campeuses réguliers ont plaisir à retrouver leur camping, leurs amis de la dernière saison, et à faire connaissance avec les nouveaux. *Bienvenue à tous !* Notre terrain de camping est déjà bien vivant, offrant le jour un véritable jardin d'enfance et le soir, un monde un peu plus

Capsules...

Club nautique
Un numéro de téléphone à retenir : 337-1415
Milieux humides
L'A.P.L.S.É. a déposé une demande de subvention dans le cadre du programme « action environnement et faune » administré par le ministère de l'Environnement et de la Faune. L'association désire réaliser l'inventaire et l'évaluation des milieux humides du Lac Sept-Îles et du Lac des Aulnaies. L'objectif premier est de vérifier la valeur écologique de ces milieux humides afin de mieux les protéger. L'étude évaluera également l'impact des variations de niveaux du lac sur les milieux humides. Nous espérons que ces indications permettront de mieux gérer l'écluse à la décharge du lac. Il s'agit d'un projet de 15 000 \$ pouvant se qualifier pour une subvention de 11 250 \$. L'A.P.L.S.É. confiera le contrat à une firme d'experts-conseil dans ce domaine. Le travail des bénévoles et une contribution du fonds d'ensemencement permettront de compléter le financement du projet s'il est accepté par le jury responsable. Nous aurons besoin de conducteurs d'embarcations et de volontaires pour assister les consultants dans leur travail tout au cours de l'été. Pour plus d'information ou pour signifier votre intérêt, communiquer avec Yves Fournier, du bureau de direction, au 337-6097.

À la suite du dépôt du rapport sur les milieux humides et de l'analyse de ses recommandations, l'A.P.L.S.É. tiendra une réunion d'information à l'intention de ses membres et des propriétaires de milieux humides. Nous vous informerons de l'état du lac ainsi que des actions à entreprendre, telles que fiducies foncières permettant d'acquérir ou de louer des terrains en milieux humides afin de sauvegarder l'environnement.

Le Lac des Aulnaies est alimenté en eau froide par trois petits ruisseaux dont le débit diminue dangereusement dans les périodes de sécheresse. Grâce à Dieu, nous retrouvons encore quelques milieux humides qui retiennent l'eau de pluie et agissent comme des éponges ou des réserves d'eau. Nous invitons les propriétaires riverains à éviter de déboiser ces milieux humides ainsi que les rives des ruisseaux.

Pelouses

Depuis quelques années, des propriétaires riverains ont recours à diverses firmes privées pour l'entretien des pelouses. La présence de ces entreprises au Lac Sept-Îles est inquiétante pour quiconque se préoccupe de la santé du lac. L'arrosage des gazons avec des fertilisants, herbicides, fongicides, insecticides ou pesticides est une nouvelle menace à l'environnement : rejet dans le lac, eau de ruissellement, surfertilisation, destruction sans discrimination de la faune et de la flore, contamination de la nappe d'eau, etc.

Plus de douze villes de la région de Montréal ont déjà une réglementation pour bannir sinon contrôler l'usage de pesticides sur leur territoire. Ces villes n'ont pas de plan d'eau à protéger, mais elles se préoccupent de la santé de leur habitat. Cette préoccupation devrait être à l'agenda de notre ville et préoccuper les propriétaires du Lac Sept-Îles.

adulte.

Nous continuons d'insister sur la prévention et la prudence, sur terre comme sur l'eau. Nous vous recommandons de garder vos biens avec un peu plus d'attention ; par exemple, veillez à mettre sous clé réfrigérateur extérieur et cabanon. Les embarcations ont tendance à devenir de plus en plus puissantes. *Attention ! Danger !* Soyons prudents en tout temps : après tout, en vacances... sommes-nous si pressés ? Bonnes vacances à tous !



Truite arc-en-ciel

Considérant le réchauffement des eaux, le Groupement pour la protection de la faune et des eaux du Lac Sept-Îles n'a pas procédé à des ensemencements de truites arc-en-ciel dans le Lac des Aulnaies. Si l'eau est suffisamment froide, la truite arc-en-ciel pourrait tout de même remonter dans ce plan d'eau sans l'intervention humaine. Nous aviser si vous capturez des truites arc-en-ciel ou de l'omble de fontaine dans ce plan d'eau (337-6097).

Maison Juchereau-Duchesnay

Un merci particulier à la Maison Juchereau-Duchesnay, qui a gracieusement mis à la disposition du bureau de direction un local où tenir ses réunions, et ce pendant toute l'année.

Internet

Un résident du lac, Jean Rousseau, a conçu et publié sur le réseau Internet des informations et des photos du Lac Sept-Îles. On peut les consulter à l'adresse suivante :

<http://www.qbc.clic.net/~jema/lac7il.htm>

Jean mentionne cependant qu'il manque d'information pour compléter son projet. Il est à la recherche de documentation concernant l'histoire du lac et des îles, de photos d'époque, de statistiques, etc. Si vous détenez de telles informations, il serait heureux de pouvoir les consulter afin de choisir les renseignements qui pourraient l'aider à compléter sa recherche, dont le but est de faire connaître notre belle région. Bien entendu, les documents seront retournés intacts à leurs propriétaires. On peut rejoindre Jean au 337-4071 entre 18 h et 20 h ou par courrier électronique :

jema@qbc.clic.net

Villes, villages et campagnes

fleuris du Québec — St-Raymond première au niveau régional

- Catégorie « diversité et originalité » : Colette et Marcel Blin, Lac Sept-Îles
- Catégorie « chalet fleuri » : Denise Paradis, Lac Sept-Îles

Décès

François B. Moisan le 6 juin 1996 à 78 ans, Jean-Guy Guay le 16 juin à 61 ans et Gordon White le 26 juin à 46 ans

Changement d'adresse

Si vous changez d'adresse en cours d'année, faites-nous-le savoir : A.P.L.S.É., C.P. 506, St-Raymond (Québec) G0A 4G0

À lire : Lac & chalets

par Tony Le Sauter,
distribué par FAPEL

Ce petit livre, 110 pages, format de poche, contient de précieux conseils pour le villégiateur soucieux de protéger son lac. Tony Le Sauter a consacré sa vie à la protection des lacs et il est une autorité en la matière. *Bonne lecture !*



Un élan du cœur Automne 1996

par Uparathi

Premier samedi d'octobre, 8 h 30. Je laisse un mot sur le comptoir de la cuisine : « Partie marcher autour du Lac-au-Chien. Maman. » Trois cœurs en signature, pour mes trois filles endormies. Je ne le sais pas encore, mais ce matin, rien ne sera comme les autres fois...

D'abord, je dois gratter les vitres de la voiture. Oh ! facile et léger — à peine une croûte ! Juste assez pour me faire entrevoir la neige et les randonnées que je ferai à ski sur les pistes gracieusement tracées et entretenues par d'admirables A.B.L.S.Ī. (*Amis bénévoles du Lac Sept-Îles*)...

Je stationne l'auto près d'une entrée du Lac-au-Chien et me voilà partie. Tout de suite la surprise : ce matin, *il pleut des feuilles d'or* ! Ça fait presque le même bruit que la pluie ; et c'est encore plus joli. Au-dessus du lac, quelques chapes de brume, à peine mobiles. Les herbes sauvages, recouvertes d'une mince couche de verglas, brillent sous le soleil. L'air piquant et transparent ravit autant mes poumons que mes yeux. Les fougères aussi ont abandonné le vert, pour revêtir leur parure qui va du beige au brun-rouge.

Dans ces occasions, que je suis heureuse de ne pas avoir de mémoire ! Sans me nuire sur le plan professionnel — je note tout ce qui est important ! — ce *handicap* permet le renouvellement de la magie : le temps que tournent les quatre saisons, j'ai oublié la beauté spécifique à chacune, et je la redécouvre toute neuve quand revient son tour de piste.

Au fil de mon approche, j'entends croître le mugissement des ruisseaux que je traverse. Bondissants et écumants, ils chantent la vie qu'ils apportent au lac... (*quand ils sont*

propres, évidemment !) Un bref arrêt à l'extrémité du Lac-au-Chien me met en présence du contraste offert par son immobilité et son silence. Les feuilles tombent à sa surface et font comme une flotte de petits bateaux qu'il éloigne très doucement du rivage. Les montagnes l'entourent deux fois, dessinées pleines couleurs à l'endroit et à l'envers sur son pourtour.

Au bruit de mes pas foulant les feuilles déjà tombées au sol se mêle parfois celui de la fuite précipitée d'un écureuil que je surprends au passage. Le bleu intense du ciel fend le chemin entre les arbres au-dessus de ma tête. En une heure je fais le tour, et je me sens tellement plus *riche* à mon retour. Je salue un voisin au passage, je rentre doucement à la maison, je trouve à l'arrivée une fille déjà debout, une autre qui se lève, la dernière encore endormie.

Une autre journée commence, et le même élan s'élève de mon cœur : je suis heureuse de vivre ici ; et me sens responsable de la beauté qui m'entoure et dont je jouis.

Librairie
L'Étoile Filante SDIC

Prop.: Chantal Bédard
Francine D. Bédard

- Service de photocopies
- Plastification
- Traitement de texte
- Service de télécopieur
- Reliure de documents
- Ventes de cassettes et disques compacts

Place Côte Joyeuse
333, Côte Joyeuse, C.P. 1998
St-Raymond, G0A 4G0

Tél.: (418) 337-3434
Fax: (418) 337-3454



Édition
Comptabilité
Organisation de colloques



Uparathi
PROVENCHER
Édition
Traduction

Secrétariat permanent plus inc.

5297, Lac Sept-Îles Nord
St-Raymond (Québec) G0A 4G8
Téléphone : (418) 337-4399
Télécopieur : (418) 337-4656
Adresse électronique : SPP@qbc.clic.net

Responsable des textes: Uparathi
Responsable des publicités: Raynald Lortie



Podium sports

Venez voir nos techniciens
spécialisés pour l'entretien et la
réparation de vos articles de sports
VENTE • LOCATION • RÉPARATION VÉLOS

Un seul endroit!!

114, St-Jacques, St-Raymond

337-2989



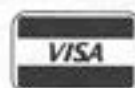
Tout pour le lac!

- Accessoires nautiques
- Camping / pêche
- Vélo de montagne
- Jeux d'extérieur

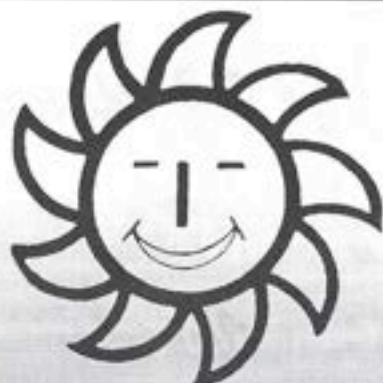
et plus! . . .

Sports de raquette

Piscine et accessoires



Trophées et gravure sur place • Armes à feu



Camping Plage Beau-Soleil

1850, Rang Notre-Dame
Lac Sept-Îles, Saint-Raymond
Portneuf (Québec) G0A 4G0

Du 2 juin au 1^{er} septembre 1997

Mme Nicole Allard-Moisan
M. Roger Moisan
(418) 337-6396

Bienvenue

Les attractions du samedi

Saison 1997

2 juin Ouverture
21 juin Bienvenue
26 juillet Noël du Campeur
9 août Épluchette de blé-d'inde
1^{er} septembre Fermeture

Confort et protection

Afin d'assurer une complète
détente et votre sécurité, le
couvre-feu est respecté et la
barrière ferme de 23 h à 8 h

Services

- Magnifique plage de sable sur le bord d'un lac naturel.
- Postes sanitaires : toilettes à eau, douches, lavabos.
- Restaurant
- Baignade sous surveillance de midi à 19 h (7 h PM)
- Accès à la plage
- Descente de chaloupes et marina
- Endroit prévu pour ordures

Tarifs

4 adultes ou 2 adultes et 4 enfants
TPS et TVQ en sus.

	Jour	Semaine	Mois (4 sem.)	Saison
Eau, électricité, égout	20 \$	130 \$	385 \$	825 \$
Eau, électricité	20 \$	130 \$	385 \$	825 \$

Passé-Auto (2^e voiture) 35 \$

La voiture du visiteur doit quitter le terrain
avant 23 h (11 h PM).

Stationnement disponible à l'extérieur de la barrière

Pique-nique

Voiture	1 \$
Enfant (moins de 12 ans)	3 \$
Adulte	5 \$

Itinéraire

Les routes 365 Nord ou 367 Nord vous mènent à
Saint-Raymond où vous n'êtes qu'à 6 km de la
Plage Beau Soleil (direction Est par le rang Notre-Dame)

Bonne saison !



TÉL.: (418) 337-2727
FAX: (418) 337-3454

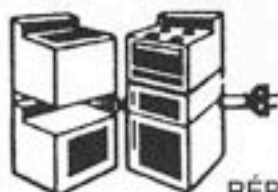
LOCATION BÉDARD

Location canot, chaloupe, kayak,
accessoire, article de camping,
vente canot neuf ou usagé

*Informez-vous de
nos prix de groupe!*

Réservation acceptée

839, Grand Rang (Rte 365), St-Raymond, Qc. G0A 4G0



ST-RAYMOND SERVICE ENR.

RÉPARATION DE LAVEUSE,
SÉCHEUSE, LAVE-VAISSELLE,
POËLE, RÉFRIGÉRATEUR ET CONGÉLATEUR.

RAYMOND JOBIN

877, CÔTE JOYEUSE, ST-RAYMOND
337-6192



LOCATION - VENTE - SERVICE

INDUSTRIEL - RÉSIDENTIEL - POUR LA CONSTRUCTION



Pour vos
Fêtes Champêtres
(tente, tables, chaises, etc.)



gaz
propane

SCIAGE DE BÉTON

pour fixer porte ou châssis dans une fondation
de 0 à 10 pouces (sans poussière)

LOCATION ÉCONOMIQUE M. PAQUET INC.
144, SAINT-JACQUES, SAINT-RAYMOND

337-8101

• LIVRAISON • SERVICE DE RÉSERVATION
«LE PLUS GRAND COFFRE À OUTIL»

• *Vente et
réparation
de vélo*

• *Chasse*

• *Pêche*

• *Feux
d'artifices*

Ferplus

QUINCAILLERIE

QUINCA-TOUT INC.

Y'a de tout !

Ouvert 7 jours sur 7

205, Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec)
Centre-Ville

337-7311

**CROWN
DIAMOND**

• *Refroidisseur
d'eau*

• *Vente de
ballons et
service de
décoration*

B. MOISAN Enr.

Service d'Appareils
Ménagers



RÉPARATION ET VENTE
DE LAVEUSE — SÈCHEUSE

- LAVE-VAISSELLE
- CUISINIÈRE
- CONGÉLATEUR
- RÉFRIGÉRATEUR

656 Grande Ligne, St-Raymond

337-4946 bureau

VENTES
D'APPAREILS USAGÉS
RECONDITIONNÉS

RENÉ ALAIN
MEUBLES

✓ *otre Marchand*

 **MAYTAG**
LES GENS FIABLES

Électroménager, Électronique, Meubles, Matelas

333 Place Côte Joyeuse

337-3113



MULTI
MEUBLES

4 Étages de meubles
à prix compétitifs



Depuis 1944 à votre service



J.P. GIGUÈRE INC.

240, Saint-Jacques, Saint-Raymond (418) 337-2722



Le Bonheur
de découvrir...



Saint-Raymond

Plus qu'une nature!



1. ZEC Batiscan Neilson, Poste Grandbois
2. ZEC Batiscan Neilson, Poste Perthuis
3. ZEC Batiscan Neilson, Poste la Mauvaise
4. ZEC Batiscan Neilson, Poste Petit Saguenay
5. ZEC Batiscan Neilson, Poste Talayarde
6. Parcours de canots *Rivière Bras-du-Nord*
7. Circuit d'interprétation de la faune de la rivière Verte
8. Renardière Corcoran Leclerc
9. Camping Plage Beau Soleil
10. Club nautique du Lac Sept-Îles
11. Camp de Portneuf
12. Hôtel-Motel la Colline
13. Promontoire Mont Laura (route des fleurs)
14. Terrains de l'École secondaire Louis-Jobin
15. Centre Acti-forme
16. Galerie Arts St-Louis
17. Service des loisirs – Aréna
18. Cinéma Alouette
19. Podium Sports
20. Dion Moto
21. Centre d'interprétation et de reproduction de l'omble de fontaine de Saint-Raymond
22. Maison de la Chambre de commerce
 - Bureau d'information touristique
 - ZEC Batiscan-Neilson
 - Secteur Croche-McCormick
 - Société de la piste Jacques-Cartier — Portneuf
23. Fromagerie Cayer
24. Auberge St-Alexis
25. Salon de quilles St-Raymond
26. Camping Claire Fontaine
27. Hôtel-Motel Claire Fontaine
28. Location Bédard
29. Adventura
30. Camping Nature Détente
31. Club de vol à voile de Québec
32. Golf du Lac Sergent St-Raymond
33. Performance Voyer
34. Restaurant Bar La Croquée
35. Place Côte Joyeuse
36. Sidac Centre-Ville
37. Subway
38. Les Tipis du Huron
39. Cloutier Sports
40. Caisse Populaire St-Raymond (* guichets auto)

A. RANCOURT SPORTS INC.

ROLAND RANCOURT
8380, boul. Sainte-Anne,
Château-Richer (Québec) G0A 1N0
Tél.: (418) 824-4840 Fax: (418) 824-3881

DÉPOSITAIRE DE BATEAUX GLASTRON, NEUFS ET USAGÉS;
MOTEUR O.M.C. - VOLVO - MERCRUISER;
HORS BORD JOHNSON;
REMORQUES

Un don



Fondation des
services santé
et sociaux
de Portneuf

Mon placement santé...

Pour la Vie

700, rue St-Cyrille
C.P. 850
St-Raymond
G0A 4G0



MARCHANT

OPTOMÉTRIE & LUNETTERIE

DR ISABELLE ROULEAU
OPTOMÉTRISTE

333, PLACE CÔTE JOYEUSE
ST-RAYMOND, CTÉ PORTNEUF G0A 4G0
(418) 337-6751



337-2121

- Pose d'ongle
- Maquillage
- Épilation
- Électrolyse
- Facial
- Cire tiède
- Manucure

HEURES D'OUVERTURE

Mercredi: 9h00 à 17h30
Jeudi: 9h00 à 21h00
Vendredi: 9h00 à 21h00
Samedi: 9h00 à 14h30

333, Place Côte Joyeuse



LABORATOIRE
DR RENAUD
PHYSIEN

Clinique

Beauté-Santé enr.

Stéphanie Moisan
(418) 337-4660

169, St-Ignace,
St-Raymond G0A 4G0

- Soins esthétiques
- Maquillage
- Cours de maquillage
- Épilation cire chaude et tiède
- Manucure
- Soins de la peau (facial)
- Électrolyse
- Sourcils
- Soins du dos



Notre spécialité ?

204, Saint-Joseph
Saint-Raymond
337-6776

*Ajustement de vêtements de base
de judicieux conseils
à savoir qui porte quoi ?
Le maintient, la durabilité, le confort
de marques très renommées.*

Collection Prêt-à-Porter

*Joseph Ribkoff
INTERNATIONAL*

*Pour une élégance naturelle
un style recherché
un charme irrésistible*

Pour une idée-cadeau

*Belle collection de fine lingerie
Claudel lingerie
Kayanna
Patricia
Cilvin Lingerie*

*Certificats-
cadeaux
disponibles*

lingerie
Marquissette
INC.

239, St-Joseph,
St-Raymond
337-2289

• VÊTEMENT

Collection de vêtements
pour enfants
de 0 à 18 ans

• LINGERIE FINE

Marque renommée,
pour la femme
originale et
audacieuse

*Le plus grand choix de chaussures du comté
Les plus grandes marques!*

**QUALITÉ
& PRIX
FONT LA PAIRE**



CHAUSSURES

Pour toute la famille
et pour toutes occasions...

VETEMENTS

Pour l'homme au travail,
le sportif ou
pour l'homme à la page...

ÉMILE DENIS LTÉE
187, St-Joseph, St-Raymond
337-7042

**LA PAUSE-FRAÎCHEUR
de l'été**

C'est l'été, tout respire la joie de vivre. C'est également ce que vous ressentez lorsque vous chaussez ces sandales confortables, pourvues de semelles flexibles et bien rembourrées pour amortir chaque pas.

Style + confort



CHOIX DE POINTURES,
DE LARGEURS ET DE COULEURS

NATURALIZER[™]

CHAUSSURES

PIERRE-OLIVIER

**333, Place Côte Joyeuse
Saint-Raymond**

337-3121

PAIEMENT DIRECT





CINÉMA
ET CLUB VIDÉO
ALOUETTE

*Pour un
divertissement
en "vue"*

Consulter Le Nouveau Martinet,
Le Journal de Québec,
Le Soleil et CKNU-FM
pour programmation

également CLUB VIDÉO,
nouveautés chaque semaine
au meilleur prix en ville

380, Saint-Joseph, Saint-Raymond
337-2465

NETTOYEUR ULTRA MODERNE PIERRE ENR.

- Service de Nettoyage à sec
- Pressage, Buanderie
- Nettoyage de cuir
- Teinture
- Entreposage de fourrure
- Service de cordonnerie
- Service de réparation et couture
- Service une journée au comptoir



292, avenue Saint-Louis
Saint-Raymond, G0A 4G0 **337-4494**

337-6871

- Imprimerie
- Journaux
- Infographie



**Les impressions
BORGIA INC.**

- dépliants
- cartes d'affaires
- factures
- menus
- formules continues pour ordinateurs
- auto-collants
- etc.

550, rue Saint-Joseph
C.P. 1600
Saint-Raymond G0A 4G0

de la suite dans vos idées...



(418) 839-5500
1-800-463-2164

À votre service au coeur de l'environnement 24 heures sur 24
Parc Industriel St-Romuald

*Intervenons rapidement
pour toutes situations urgentes*

- Pompage de fosses septiques
- Pompage, nettoyage et transport de tous produits liquides et solides.
- Déversements accidentels terrestres et maritimes.
- Location de toilettes et de conteneurs.
- Nettoyage par basse et haute pression de bateaux, bâtiments, canalisations, drains, etc.
- Transport, disposition et gestion totale de déchets dangereux.



GESTION SANITAIRE PORTNEUF

- Nettoyage, grilles d'égouts, drains
- Creusage de puits de surface
- Pompage, fosses septiques, bassins d'épuration
- Bran de scie, sable, cendre

Nous vous assurons un service rapide et courtois par des gens du comté à un prix compétitif

Michel Faucher, propriétaire

873-2201
ou sans frais : 1 800 463-4895

TÉLÉCOPIEUR : (418) 873-3439
2A, RUE MARCOTTE
PONT-ROUGE G0A 2X0

Cessionnaire des greffes de : Me Philémon Bergeron, notaire
Me Marcel LaRue, notaire
Me Henri LaRue, notaire



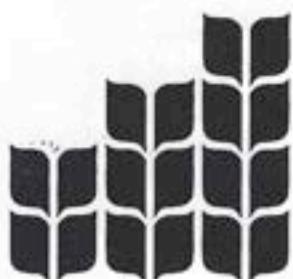
Perron Moisan Notaires

135, rue St-Jacques, C.P. 1508
Saint-Raymond, Qué. G0A 4G0
Tél.: 337-2621 Fax: 337-2877

779 avenue des Sources
Saint-Raymond, Qué. G0A 4G0
337-6885

Île Desrochers
Lac Sept-Îles
337-7465

Adresse électronique: bperron@globetrotter.qc.ca



PROMUTUEL
LA PORTNEUVIENNE

Claude Frenette, a.i.a.c. Représentant

216, rue Saint-Michel Bureau 1 Saint-Raymond (Québec) G0A 4G0
(418) 337-2002 Télécopieur: 337-2002

ASSURANCE:

- résidentielle
- automobile
- commerciale
- agricole
- vie

*La docteure Sara Leclerc, chirurgienne dentiste,
nouvelle diplômée de l'Université Laval, originaire
et résidente du Lac Sept-Îles est heureuse de vous
offrir ses services à la Clinique Dentaire Dubé Dufour
au 200 boul. Cloutier, Saint-Raymond
Tél. : (418) 337-4641*



Dubé & Dufour

□ DR FRANÇOIS DUBÉ
□ DR PIERRE DUFOUR
□ DRE SARA LECLERC

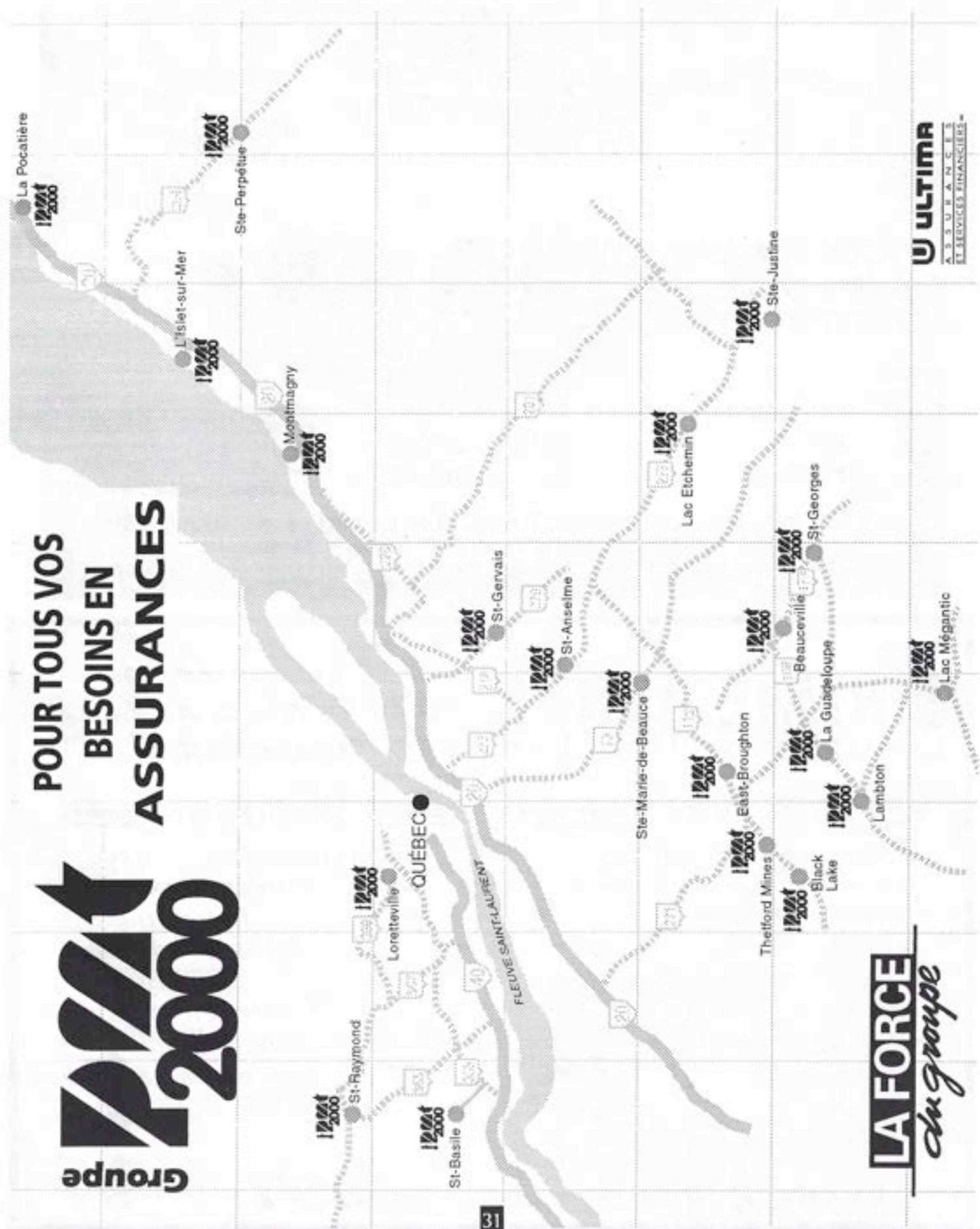
TÉL.: 418-337-4641



200, BOULEVARD CLOUTIER, SAINT-RAYMOND G0A 4G0
FIN DE SEMAINE URGENCES (PAGETTE) 418-878-7047

**POUR TOUS VOS
BESOINS EN
ASSURANCES**

**Groupe
2000**



LA FORCE
du groupe

ULTIMA
ASSURANCE
SERVICES FINANCIERS

Le spécialiste
des fruits et légumes
à Saint-Raymond



NOUVEAU DÉCOR
NOUVELLE AMBIANCE
PLUS SPACIEUX...

... C'EST À
DÉCOUVRIR !

**NOUS SOMMES
DÉMÉNAGÉS
JUSTE À CÔTÉ**

- Produits maisons
- Vin
- Fromage

- Charcuterie
- Paniers de fruits
- et beaucoup plus...

- NOUVEAU**
- Bière froide
 - Vrac pré-emballé

734, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (418) 337-7936

Ouvert le dimanche

Aux

PRIMEVERTS

Centre Jardin Inc.

*N'oubliez pas que
c'est le temps de tailler
vos arbustes!*

SERVICES

- Aménagement paysager
conception et réalisation
- Plantation, taille et
entretien d'espaces verts
- Arrangement Floral
dans vos contenants
- Arrangement de
fleurs séchées
- Analyse du sol

*Laissez-nous
fleurir vos saisons...*

PRODUITS

- Fleur annuelle et vivace
- Panier suspendu
- Balconnière
- Arbre et arbuste
- Bulbe
- Plante d'intérieur
- Article de jardin
- Semence à gazon
- Semence à jardin
- Engrais

734-A, rue St-Joseph, St-Raymond (Bâtisse Marché Gingras)

337-7797

Les Floraisons Champêtres

Un jardin à découvrir !



NOS PRODUITS

- vivaces produites dans nos champs
- arbres et arbustes
- compost en vrac
- fleurs séchées

NOS SERVICES

- consultation à domicile
- croquis d'aménagement
- plantation et entretien

HEURES D'OUVERTURE

-lundi, mardi :	ferme
-mercredi, jeudi :	12 h à 20 h
-vendredi	9 h à 20 h
-samedi	9 h à 16 h
-dimanche :	10 h à 16 h

VENEZ NOUS VISITER AU :
1338, Rang Notre-Dame Saint-Raymond
(Québec) G0A 4G0 • TEL.: (418) 337-6586

METRO

PROFESSION
ÉPICIER

ALIMENTATION ST-RAYMOND INC.

333, Côte Joyeuse
Saint-Raymond, cté Portneuf, Québec
G0A 4G0

Tél.: (418) 337-6781

Fax: (418) 337-7293



C'EST BON
L'ÉTÉ!
CHEZ PROVIGO

 **provigo**

Pour mieux vous servir

HORAIRE
Ouvert
7 jours / 7 soirs
de 8h30 à 21h00

Rue Saint-Joseph
Saint-Raymond
337-2278

Boucherie

ROLAND GINGRAS inc.

Bonne Saison
Estivale!



GROS & DÉTAIL

167 rue St-Pierre
St-Raymond
Tél.: 337-2228
Comté Portneuf



BOUCHERIE
JEAN
MARIE INC.

*Bienvenue aux estivants
du Lac Sept-Îles*

Viande catégorie A1
Fromage
Poisson
Coupe Française

- Saucisse maison
- Empaquetage sous vide
- B.B.Q. prêts à servir



Service personnalisé

764, Saint-Joseph
Saint-Raymond G0A 4G0 Tél.: 337-2560

DEPUIS 39 ANS
1985-1999
sur vos tous divertis



Salon Rouge

L'endroit
des
spectacles
dans
Portneuf

251, rue St-Pierre St-Raymond, (418) 337-2547

Bar Le P'Tit Saguenay

Chansonnier - Billard - Terrasse



AUBERGE

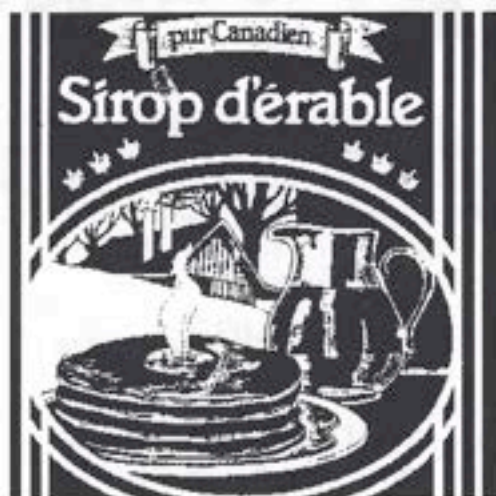
St-Alexis

Bed & Breakfast

Pour réservations:
337-2547
337-3366
15 chambres
de construction
neuve

Bain tourbillon - TV couleur - Câble - Téléphone
- Salle de bain complète - Matelas
orthopédique - Lit d'eau
Coucher et petit déjeuner compris incluant:
jus, rôties, croissants, café

PRODUITS DE L'ÉRABLE PUR
À VENDRE



Nous vous souhaitons un bel été !

Gérard et Gaétan Légaré
1501, Rang Notre-Dame, St-Raymond

SERVICE DE
DÉNEIGEMENT



337-7122

ALIMENTATION DUPLAIN S.E.N.C.

Léandre et Hélène Plamondon, prop.

- Bière
- Loto - valideuse
- Vin
- Poste
- Vers
- Feux d'artifices

710, Côte Joyeuse, C.P. 1856
Saint-Raymond (Québec) G0A 4G0

Bur. : (418) 337-4240
Rés. : (418) 337-2718

hmc

Hotel / Motel
de la Colline

Bar
«La Détente»
avec foyer

337-6734 • 337-2819

Ouverture 5h00 a.m.

- 26 unités de motel
 - lit d'eau
 - salles de réceptions
 - 2 salons, capacité 100 personnes, pour réunions
 - service d'hôtel/motel 24 hres
- Route 367 Nord St-Raymond

Braisier de la Colline

- Menu du jour du lundi au vendredi
- Table d'hôte tous les jours à partir de 17h00
- Salon réunion d'affaires et de famille
- Buffet froid sur demande



AGENT DE VENTE

SEARS

DÉPÔT NETTOYEUR
MARC GARIÉPY



loto-québec
CENTRE DE VALIDATION

TABAGIE JOSÉE

Développement de photos

333, CÔTE JOYEUSE, C.P. 64
SAINT-RAYMOND
(QUÉBEC) G0A 4G0
TÉL. : (418) 337-6761

LES PROS DE LA PHOTO

RESTAURANT

Bon Appétit
LICENCIÉ



BUFFET & BRUNCH (418)337-8810
243, Saint-Jacques, Saint-Raymond

SUBWAY

Venez voir notre terrasse

• SOUS-MARIN

• SALADE

CENTRE-VILLE
ST-RAYMOND

Le plus près du lac Sept-Îles

Accommodation CHEZ MAX

Bière — Vin
Marcel Vézina, prop.

1738 Rang Notre-Dame Tél.: 337-6576

Le plus près du Lac Sept-Îles, côté sud...

DÉPANNEUR THIQUET ENR.

Bière — Vin
Location de cassettes vidéo

706, Grande-Ligne, Saint-Raymond
337-6598



Ti-Oui Snack-Bar INC.

C'est un plaisir de vous servir pour la 23^{ème} année
toujours avec le même service et la même qualité!

Bar Laitier



L'endroit par excellence pour se sucrer le bec!

St-Raymond
201, St-Jacques

337-2921

*St-Raymond vous accueille avec ses
nombreux services dont :*



Air climatisé
Menu à prix populaires
À la salle à manger «La Bouchée d'Or»

171, St-Jacques,
St-Raymond G0A 4G0

(418) 337-7850

- PIZZA • METS CHINOIS
- METS ITALIENS
- B.B.Q....

*L'endroit pour se divertir
entre amis!!*

— La Terrasse —
*pour profiter au maximum
de votre été!!*

Tout ça, situé sur la rue St-Jacques
de l'autre côté du pont
Facilité de stationnement

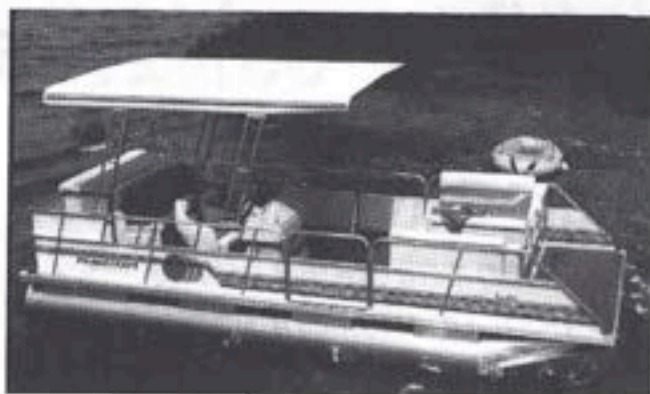
Performance Voyer inc.

125, Grande Ligne
St-Raymond G0A 4G0

Réparation
à domicile

• VENTE ET SERVICE •
Ponton «Princecraft»

Tél.: 418-337-8744 • Fax: 418-337-8745



QUICKSILVER

merCruiser

**MERCURY
OUTBOARDS**

GLASTRON



SE 175

VENTE, SERVICE À DOMICILE, ENTREPOSAGE



PRONAUBÉC

**CLOUTIER
SPORTS**

181, Saint-Cyrille
Saint-Raymond
(Québec) G0A 4G0

Tél. : (418) 337-2216
Fax : (418) 337-3824

RECHERCHÉS

PAR LE CONSOMMATEUR :

**BON SERVICE;
BONS RÉSULTATS;
BONNE GARANTIE.**

AUTOPRO A LA SOLUTION

ARRÊTEZ à notre centre de réparation et profitez pleinement de notre savoir-faire.



**GARANTIE
NATIONALE**

BONNE SAISON ESTIVALE !

**Changement
d'huile**

Filtre et graissage
inspection 10 points

19,95 \$

**Huile Injection
Hors-bord**

IRVING

Normes NMMA TCW3

13,89 \$/4 litres

PNEUS

à partir de

42,95 \$



*L'endroit du
bon service*

GARAGE L.J.A. PLAMONDON

613, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond

Mécanique
générale

337-2221

SPÉCIALITÉ INJECTION ÉLECTRONIQUE

VÉHICULES DE COURTOISIE



**ESSAYEZ L'ESSENCE
DE QUALITÉ IRVING**



625, Côte Joyeuse
St-Raymond, Qué.
G0A 4G0

Tél.: (418) 337-6777 / Extérieur: 990-0124

DELNEUF inc.

Daniel Trudel
propriétaire

- Débosselage
- Peinture
- Débosselage sans peinture

REMORQUAGE

7 jours sur 7 • 24 h
(418) 337-7937

931, Côte Joyeuse, Saint-Raymond (Québec) G0A 4G0



Germain



CHEVROLET



Oldsmobile

212, Saint-Jacques, Saint-Raymond

337-2226
Qué.: 692-2267



HERVE FISET INC.

ST-RAYMOND, CTÉ-PORTNEUF.

Auto Hervé Fiset

Côte Joyeuse - St-Raymond - 337-4667
Ligne Québec / Cell.: 569-7999

ACHAT ET VENTE D'AUTOS ET DE CAMIONS NEUFS ET USAGÉS

*FAITES CONFIANCE À DES GENS
D'EXPÉRIENCE*

HERVÉ FISET
MARIO FISET
DANIEL FISET

NOUVEAU
Nettoyage intérieur
à la vapeur
+Moteur AUTOS • CAMIONS
+Cirage BATEAUX

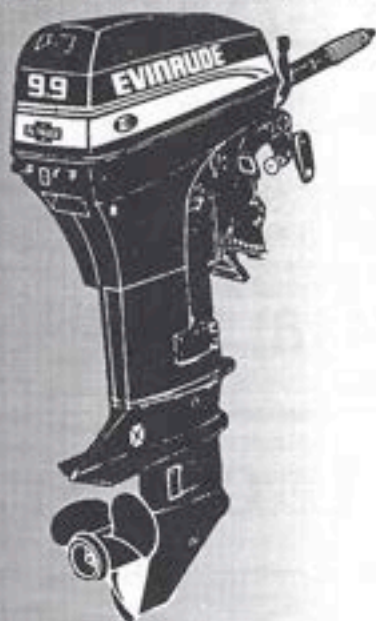
- AUSSI NOUS POUVONS VENDRE VOTRE AUTO POUR VOUS (AUCUN FRAIS) •

LE PLUS GRAND CHOIX DANS PORTNEUF

**VÉHICULE
GARANTI
INSPECTÉ**

UN BEL ÉTÉ À TOUS!

337-4667



HORS-BORD EVINRUDE MD

AU-DELÀ DE LA PERFORMANCE

PORTATIFS

- Fiabilité de la puissance Evinrude, 2 à 15 CV.
- À la fois légers et puissants.
- Tous les portatifs offrent le système d'allumage électronique par décharge de condensateur MagFlash^{MC}, sans entretien.
- Procédé anticorrosion Deep Guard^{MC} en 13 étapes.
- Qualité exclusive à Evinrude.

 **SERVICE**

DION MOTO INC.
106, SAINT-JACQUES
SAINT-RAYMOND
337-2776



L'endroit
du service

© Marques de commerce de Bombardier Inc. et/ou de ses filiales.
© 1998 Bombardier Inc. Tous droits réservés.
Au Canada, les droits de Station Individuelle sont
affichés en rouge et jaune seulement.



ENGAGEZ QUELQU'UN POUR TONDRE VOTRE GAZON.



Les motomarines Sea-Doo 1997, c'est une puissante combinaison de style, de performance et de maniabilité. Avec elles, tous les week-ends sont à l'eau!

SEA-DOO
TOUT LE MONDE EMBARQUE!
<http://www.sea-doo.com>

DION MOTO INC.
106, SAINT-JACQUES
SAINT-RAYMOND
337-2776



L'endroit
du service

GARAGE ROGER LÉGARÉ

VENTE ET SERVICE



129, St-Jacques, St-Raymond

- SCIES À CHAÎNE
- TONDEUSES
- MOTEURS BRIGG'S - STRATTON
- SOUFFLEUSES À NEIGE — GÉNÉRATRICES
- DÉBROUSSAILLEUSE TRIMMER

Tél.: (418) 337-2891

LE PREMIER ET LE SEUL A GARANTIR DE L'EAU

**LES PUIITS
DU QUÉBEC**

3 générations
d'expérience
et ce, sans
intermédiaires
PUIITS ARTÉSIENS

- Résidentiels
industriels
et municipaux
- Puits dans le gravier

RIVE NORD

**SERVICE
12 MOIS/ANNÉE**

- Forage pour
géothermie
- Épreuve de pompage

Vente et installation
de pompes
Service d'hydrogéologie

RIVE SUD

856 John-West STE-FOY 653-4582

LE CIMENT

Le faire soi-même = 5 heures

Le faire faire par Béton Mini-Mix =
5 minutes



Le coût = ça ne vaut pas la peine de le faire soi-même.

BÉTON MINI-MIX ST-BASILE

Guy Germain, propriétaire

329-2619

PUIITS ARTÉSIENS Ovila Paquette & Fils Inc.

FORAGE DE PUIITS
VENTE ET INSTALLATION DE POMPES
SERVICE 24 HEURES
OUVRAGE GARANTI
ESTIMATION SUR DEMANDE

410, Principale, Grondines
268-8464

47 années
d'expérience





RAYMOND ROBITAILLE EXCAVATION INC.

LES SABLIERES
ROBITAILLE INC.

EXCAVATION - TERRASSEMENT - TRANSPORT

INSTALLATION DE Fosse septique
et de champs d'épuration. Déneigement

- Sable
- Tamise
- Piscine
- Béton
- Voirie
- Gravier naturel - Pierre granite
- Terre - Concassé

RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL



Service de techniciens et de plans d'ingénieur

Déneigement commercial
Plus de 50 années d'expérience

ESTIMATION GRATUITE

54, Duchesnay,
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier G0A 3M0

TÉL.: 875-2234

TÉL.: 337-6842 / 2198

LES ENTREPRISES VICTORIN NOREAU INC.

GRAVIER - TERRE À GAZON - SABLE - PIERRE CONCASSÉE
DÉNEIGEMENT

EXCAVATION: PELLE HYDRAULIQUE PÉPINE

INSTALLATION: FOSSE SEPTIQUE ET CHAMPS D'ÉPURATION

285, Route Bourg-Louis

ST-RAYMOND



MARCEL X. VOYER

— CAMIONNEUR —

Excavation - Bulldozage - Terrassement
Vente de gravier et terre - Déneigement
Agent des produits de l'érable



1217, RANG NOTRE-DAME, ST-RAYMOND, P. QUÉ. G0A 4G0 — TÉL.: 337-2543

Victorin Vézina Enr.

Vous désirez une installation
de FOSSES SEPTIQUES
Faites appel à nos services:



EXCAVATION - TERRASSEMENT
CREUSAGE DE FOSSES SEPTIQUES
GRAVIER - SABLE - PIERRES
TERRE À GAZON



ESTIMATION GRATUITE

234, ave Noreau
St-Raymond, Québec G0A 4G0

Tél.: (418) 337-2084

329-2850

C.P. 236

FISET & MARCOTTE INC.

Manufacturier de portes et fenêtres
PVC, Portes d'acier
Porte de Garage



78, Avenue St-Georges,
St-Basile, Cté Portneuf, P.Q.
G0A 3G0
Lévy Marcotte, Prés.
Pierre Fiset, Vice-prés.



MOISAN & ROCHETTE

construction et rénovation
résidentiel & commercial



Patrick Moisan • 337-6078

Benoit Rochette • 337-2959

Fax: 337-3664

137, des Ormes, St-Raymond

HÉLICES CHALoupES

-Vente et réparation

Tél.: (418) 667-2818

Fax: (418) 667-4636

&

PIEDS MOTEURS RÉSÉROIRS

-Réparation

Lundi au Vendredi 8h à 12h

1h à 5h

Samedi 8h à 12h

ANCRES, etc.

-Fabrication

Tous genres de soudure

LES SOUDURES A. OUELLETTE ENR.

1210 Boul. Ste-Anne
Beauport G1E 3M5

POSE DE GYPROC TIREUR DE JOINTS

ROMAIN
ROBITAILLE

297 DEMERS
ST-RAYMOND

337-2811

PRIX QUALITÉ SERVICE

CALPÉ LTÉE

GOUTTIÈRE SANS JOINT

Martin Marcotte

10 Marcotte, Pont-Rouge

873-4857

5079 Boul. Fossambault, Ste-Catherine

875-3173

Ligne sans frais: 527-1538

CONSTRUCTION POLYVALENT INC.

Entrepreneur général en
construction et rénovation

RÉSIDENTIELLE
ET COMMERCIALE

Prop: Paul-Alain Moisan
(418) 337-8611



177, des Tulipes, Saint-Raymond

FER-DI-MO INC.

110, St-Jacques, C.P. 1467
St-Raymond, QC
G0A 4G0



ATELIER DE SOUDURE GÉNÉRALE :

Aluminium, Mig, Rod

Prop.: Normand Dion

Tél.: (418) 337-8078

Guy Moisan

P. GINGRAS & FILS Enr.

Prop.: Sylvain Beaupré



- Réparations de lames de ressort
- Soudure de tous genres
- Travaux de forge

337-2923

337-7932

(Rés.)

MAINTENANT ÉQUIPÉ
POUR SOUDER L'ALUMINIUM
(ponton, canot)

120, rue St-Joseph, St-Raymond, C.P. 761, G0A 4G0

*Maurice Grenier, b. sc. a., a. g.
Arpenteur Géomètre*

*2 place de l'église,
cap-santé, qué.*



418-285-3252



Construction
**DOMINIQUE
BOUCHER inc.**

Entrepreneur général

construction - rénovation

• résidentiel • commercial • industriel

132, Du Vieux Chemin
Saint-Raymond G0A 4G0

Tél.: (418) 337-4414

Fax: (418) 337-3814

Construction CB Inc.

Pose de Gypse
Tirage de joint
Rénovation et finition intérieure

Christian Bertrand: 4839 Lac Sept-Îles
Saint-Raymond
G0A 4G0
Tél.: (418) 337-8469

J.G. Lortie
CONSTRUCTION

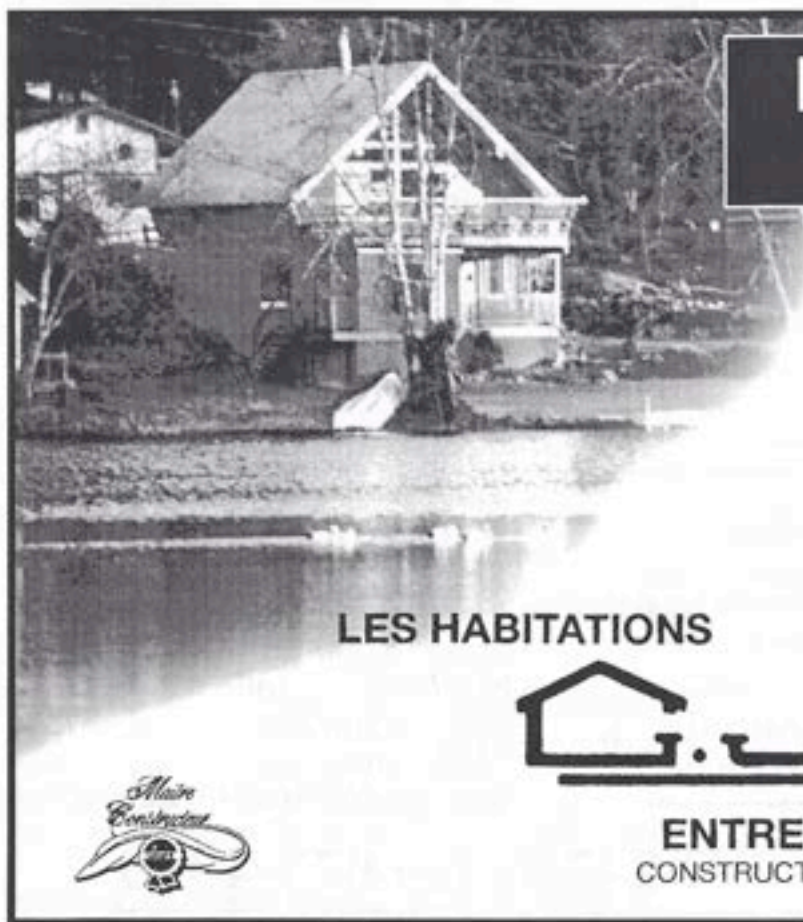
Tél.: (418) 337-7969

Fax: (418) 337-2283

- RÉSIDENTIEL
- COMMERCIAL
- RÉNOVATION
- SOLAGE DE BÉTON
- SERVICE DE PLAN

CLAUDE LORTIE
PRÉSIDENT

213, Chemin St-Jacques, St-Léonard de Portneuf G0A 4A0
DIVISION DU GROUPE LORTIE



ESTIMATION GRATUITE

**Construction neuve
Rénovation**

+ Isolation soufflée

(418) 873-4753

Fax : 873-5100

Tél. Lac : 337-2798

LES HABITATIONS

G. JUNEAU INC.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
CONSTRUCTIONS NEUVES OU RÉNOVATIONS



FRANCE MARCOTTE
TECHNICIENNE EN ARCHITECTURE



PLAN DE MAISON
-LISTE DE MATÉRIAUX
-DEVIS DE CONSTRUCTION
-PLAN PAYSAGER

219, RUE MARIO, SAINT-RAYMOND, G0A 4G0
SUR RENDEZ-VOUS, TÉLÉPHONE : (418) 337-2929

337-7811

DÉCORATION ST-RAYMOND
AMÉNAGEMENT PROFESSIONNEL
NOUVEAU SERVICE — COUTURIÈRE SUR PLACE

TAPIS - PRÉLART - CÉRAMIQUE
PEINTURE ET PAPIER PEINT
STORES - TEINTURES ET COUVRE-LIT
LAINES - TISSUS - ACC. COUTURE

PAULINE MORASSE Prop. 149, ST-JOSEPH
ST-RAYMOND (QUÉBEC) G0A 4G0



Usine: 337-4141
Résidence: 337-6846
Fax: 337-4900

ARMOIRE
ST-RAYMOND INC.

Conrad Paquet
Président

57, Delaney, Parc industriel • C.P. 9
Saint-Raymond



ST-RAYMOND INC.

Denis Readman
PROPRIÉTAIRE

Château
DE LA QUALITÉ
MUR-À-MUR

- TAPIS • PRÉLART • TUILE
- CÉRAMIQUE • TAPISSERIE
- PEINTURE • STORES • TISSUS

Estimation gratuite
Service de pose
Livraison gratuite
2 designers, 1 décoratrice
Service de décoration à domicile

400, rue Saint-Joseph
Saint-Raymond
G0A 4G0

Tél.: 418-337-8882
Fax: 337-8780

Tout pour le bois
Distributeur
de produits

sikkens



Tout pour la décoration
intérieure
DESIGNER / DÉCORATRICE



Tél.: (418) 337-2455 Fax: (418) 337-4586
123, des Ormes St-Raymond G0A 4G0



- Résidentiels
- Commerciaux
- Lumineux de patio
- Café-terrasse

Abri de
bateau

ESTIMATION GRATUITE
sur demande

- Imperméabilisation
- Nettoyage de toile d'auvent
- Abri de bateau
- Abri d'auto
- Auvents (portes et fenêtres)

11, ave Laflamme, Pont-Rouge

873-2470 / Fax: 873-4069

*Nous pensez
rénover ?*

**Transformez
vos RÊVES en
RÉALITÉ**



**LE LEADER
DE LA RÉNOVATION
DE SAINT-RAYMOND
ET SES ENVIRONS**

Nous sommes
OUVERTS
à tous vos projets
tout en vous offrant
des conseils
personnalisés,
à la mesure
de vos besoins



QUE CE SOIT POUR NOS PRODUITS

- Les portes et fenêtres
- La peinture
- La plomberie
- Produits d'aménagement paysager
- Etc.



QUE CE SOIT POUR LE SERVICE

- Plan de rénovation
- Location d'outils
- Service d'installation
- Service de livraison Portneuf/Québec
- SERVICE DE DÉCORATION À DOMICILE
- Etc.



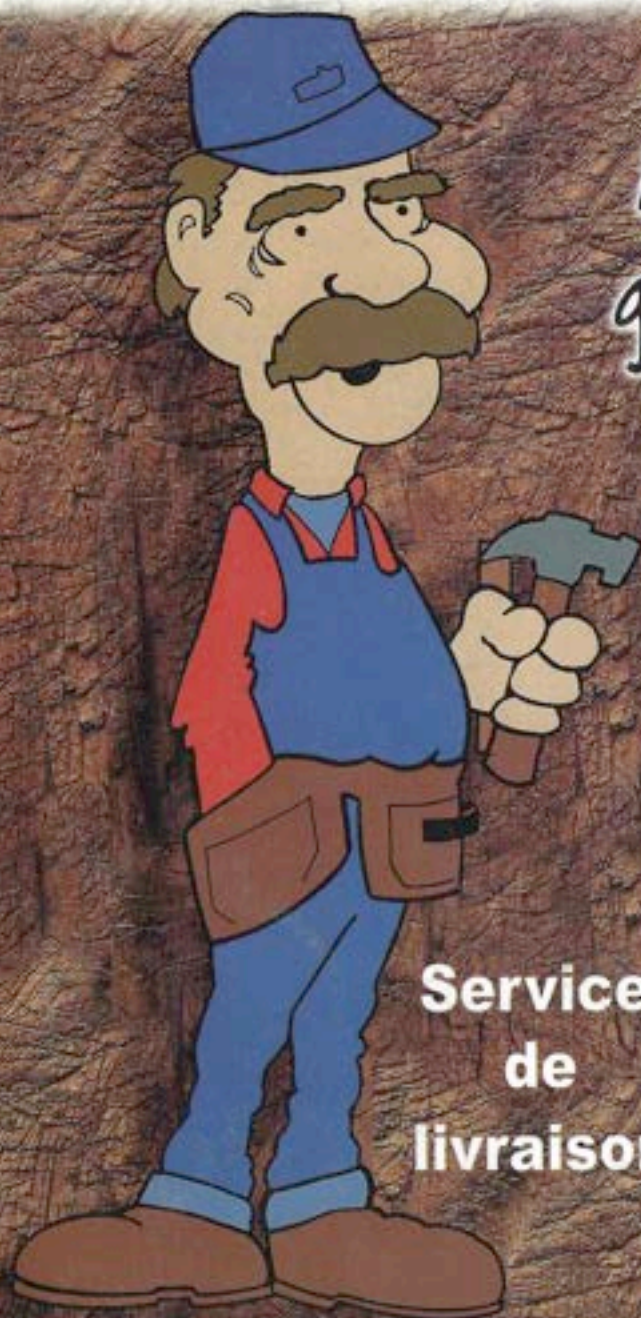
LABRIE
BOIS ET MATÉRIAUX

207, Saint-Jacques, Saint-Léonard **337-7150**

Soumettez-nous vos projets



Estimation gratuite



**Service
de
livraison**

Maintenant plus
grand pour mieux
vous servir !

**DÉPOSITAIRE
DE PRODUITS**

SICO

peinture

LAFLAMME ET MELCO

portes et fenêtres

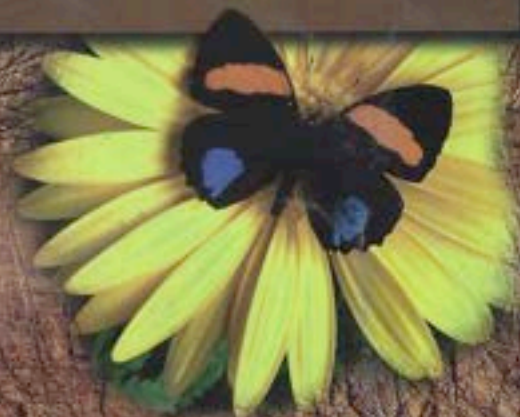
PERMACON

produits de parterre

Patios de fibre de verre

*Et tout ce qu'il vous faut
pour vos rénovations*

Nous vous souhaitons
de belles vacances !



novjco

Paulin Moisan Inc.
CENTRE DE RÉNOVATION

746, Saint-Joseph
Saint-Raymond

337-2297
Fax: 337-8085